

can-am^{MC}



2009

**Guide du
conducteur**

Comprenant
**Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien**

DS 450^{MC}
EFI X^{MC} **mx**

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 7 0 1 1 8 0



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PEUT PRÉSENTER CERTAINS RISQUES. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MÔRTELLES.**

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Les performances de ce véhicule peuvent nettement dépasser celles des autres véhicules que vous avez déjà conduits. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. :

Can-Am^{MC}

DS 450^{MC}

Rotax[®]

XP-S^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am^{MC}. Vous profiterez de la garantie BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am agréés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour bien vérifier si la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessure ou de décès pour vous ou des passants, lisez les rubriques suivantes avant de conduire le véhicule.

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Nous vous recommandons vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessures mineures ou moyennes si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement des composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide du conducteur a été préparé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, l'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Il est indispensable à la conduite sécuritaire du véhicule.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site Web www.guidesconducteur.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* doivent se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Messages sur la sécurité	1
À propos de ce Guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	8
Prévenir toute intoxication au monoxyde de carbone	8
Prévenir les feux d'essence et les autres dangers	8
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes.....	9
Accessoires et modifications	9
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
Communauté européenne	12
AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION	13
CONDUITE DU VÉHICULE	37
Inspection avant la conduite.....	38
Vêtements	39
Transport de charges.....	40
Conduite récréative	41
Environnement.....	41
Limites de conception	42
Utilisation hors route	42
Précautions générales et mesures de sécurité	42
Techniques de conduite	44
ÉTIQUETTE MOBILE	50
ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT	51

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	56
1) Manette d'accélérateur	58
2) Manette de frein avant.....	58
3) Manette d'embrayage	59
4) Levier de frein de stationnement	59
5) Commutateur de gradation des phares.....	60
6) Commande de clignotant.....	61
7) Interrupteur d'arrêt du moteur	61
8) Bouton du klaxon	61
9) Bouton des feux de détresse	62

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)	
10) Bouton de démarrage du moteur	62
11) Indicateur multifonctionnel	63
12) Interrupteur d'allumage	65
13) Voyants	66
14) Pédale de changement de vitesse	66
15) Trousse d'outils	66
16) Loquet du siège	67
17) Pédale de frein	67
18) Dispositif antivol	68
CARBURANT	69
Essence recommandée	69
Méthode de remplissage	69
CONSIGNES D'UTILISATION	70
Fonctionnement pendant la période de rodage	70
Démarrage du moteur	70
Changement de rapport	71
Arrêt du moteur	72
Entretien consécutif à l'utilisation	73
Que faire en cas de retournement du véhicule	73
Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau	74
ADAPTEZ LA SUSPENSION	75
Alignement de la direction	76
Réglage de la largeur de la voie arrière (X mx seulement)	77
Réglages de la suspension avant	78
Réglage de la suspension arrière	83
TRANSPORT DU VÉHICULE	85
RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN	
PROGRAMME D'ENTRETIEN	88
Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures	93
Révision - 10 heures	93
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	94
Huile à moteur	94
Liquide de refroidissement	98
Filtre à air	102
Boîtier de filtre à air	103
Pare-étincelles du silencieux	103
Radiateur	104
Pédale de changement de vitesse	105

PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)	
Frein de stationnement.....	105
Embrayage.....	106
Câble d'accélérateur.....	110
Manette d'accélérateur.....	112
Bougies.....	113
Batterie.....	113
Fusibles.....	114
Feux.....	115
Voyants.....	117
Chaîne d'entraînement.....	118
Glissière de la chaîne d'entraînement.....	119
Roues dentées de la chaîne d'entraînement.....	119
Pneus et roues.....	120
Roulements de roue avant.....	121
Essieu arrière.....	121
Suspensions.....	122
Freins.....	123
Carrosserie.....	125
Châssis.....	125
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	126

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	128
Numéro d'identification du véhicule.....	128
Numéro d'identification du moteur.....	128
Étiquette de conformité.....	128
DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ.....	129
FICHES TECHNIQUES.....	130
TABLEAU DE CONVERSION.....	135

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES.....	138
MESSAGES S'AFFICHANT DANS L'INTICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....	142

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2009.....	144
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2009...	149
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM^{MC} 2009	154
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	160
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	161

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Prévenir toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et même la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut se répandre même si vous ne voyez ou ne sentez aucun gaz d'échappement. Vous pouvez vous trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et être incapable de réagir et de vous sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si vous ressentez des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, quittez immédiatement les lieux, allez à l'air frais et demandez un traitement médical.

Afin de prévenir les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne jamais faire fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même en tentant de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne jamais faire fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Prévenir les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivre les directives ci-dessous :

- Faire le plein à l'extérieur dans un endroit bien aéré, loin des flammes, des étincelles, des cigarettes allumées et de toute autre source d'allumage.
- Ne jamais ajouter du carburant lorsque le moteur tourne.
- Ne jamais faire déborder le réservoir d'essence. Laisser un peu d'espace pour la dilatation de l'essence avec l'augmentation de température.
- Essuyer toute essence répandue.
- Ne jamais faire démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir est retiré.
- N'utiliser qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne jamais siphonner de l'essence avec la bouche.

- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consulter immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi-même, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

L'échappement et le moteur deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Ne pas effectuer de modifications non autorisées et ne pas utiliser d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Comme ces modifications n'ont pas été testées par BRP, elles peuvent augmenter le risque de blessures par collision et rendre le véhicule illégal.

Consulter votre concessionnaire Can-Am agréé pour connaître les accessoires offerts pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris des motocyclettes et des voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un capotage peuvent survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

AVERTISSEMENT

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions :

- Lire attentivement ce Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur les produits et se conformer aux modes d'utilisation. Regarder le *DVD DE SÉCURITÉ* et y faire attention avant toute opération.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. Suivre un cours de formation. Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour plus de renseignements.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais transporter un passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, à moins que ce soit sur une courte distance, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- Toujours respecter le code de la route lorsqu'on conduit le véhicule sur une route, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière, et porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon long.
- Ne jamais conduire ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ils augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours demeurer attentif aux variations de terrain en conduisant ce véhicule.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

AVERTISSEMENT

- L'utilisation de protecteurs de pieds au lieu de repose-pieds lorsque le véhicule est en marche peut provoquer la rupture d'un protecteur de pied. Un pied ou une jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident. Ne jamais utiliser de protecteurs de pied pour reposer les pieds.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- Utilisez les méthodes de virage expliquées dans ce guide. Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids vers l'amont. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand on monte une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule s'il est dirigé vers le haut de la pente. Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

AVERTISSEMENT

- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.
- Être toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur ainsi que de tous les accessoires et autres charges ajoutés.
- Avant de le conduire, toujours inspecter le véhicule et vérifier s'il peut être conduit sécuritairement. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce guide.
- Utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. Bien vérifier si la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de siège pour passager ni utiliser les porte-bagages pour transporter un passager.

Communauté européenne

L'avertissement qui suit s'applique seulement aux pays européens où l'utilisation d'un VTT sur la voie publique est permise.

AVERTISSEMENT

Utilisation sur la voie publique :

- Ce véhicule est conçu exclusivement pour un usage HORS ROUTE. On peut l'utiliser sur des surfaces asphaltées à condition que ce soit sur de courtes distances, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- En conduisant ce véhicule sur une voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et ralentir considérablement avant d'effectuer un virage.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut causer une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut se traduire par des blessures graves.

AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à équilibrer et contrôler ce véhicule.

Une telle situation pourrait causer un accident, ce qui pourrait se traduire par des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu pour le transport de passager(s).

⚠ AVERTISSEMENT



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Si l'utilisation des VTT sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre.

Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h [40 mi/h]) et ralentissez avant d'effectuer un virage.

Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les avertissements suivants concernent tous les conducteurs de VTT :

- l'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- l'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- l'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- une protection oculaire (lunettes ou visière)
- des gants et des bottes
- une chemise ou un blouson à manches longues
- un pantalon long.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

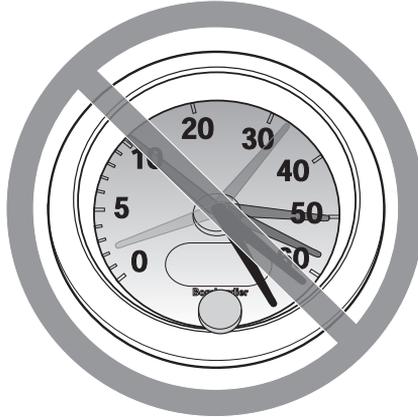
Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident et même le décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est de 65 km/h (40 mi/h). Toujours ralentir avant d'effectuer un virage.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter votre véhicule avant chaque utilisation pour bien vérifier s'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin dans ce Guide du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Retirer des mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du marchepied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait capoter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en conduisant le véhicule lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utiliser les méthodes de virage expliquées dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

⚠ AVERTISSEMENT

V00AQQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes en suivant les méthodes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

REMARQUE : Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on fait un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline :

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids vers l'amont.

! AVERTISSEMENT

V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer :

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer :

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'on négocie des obstacles, procéder de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Bien vérifier si la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacer toute roue ou tout pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT

V02A02Q

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lors du transport d'une charge. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours respecter les directives du Guide du conducteur lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, il est impératif de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour plus de renseignements ou pour acquérir une formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu dispensant de la formation sur la conduite des VTT.

BRP déconseille aux moins de 16 ans de conduire ce véhicule. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures voire même le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface exige un niveau supérieur de vigilance et de compétences. Faites preuve de jugement. Procédez avec soin. Évitez les risques inutiles pouvant vous placer en situation de détresse ou causer des blessures.

Vous ne devez jamais présumer qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de

ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

Inspection avant la conduite

AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant son fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé au besoin.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours :

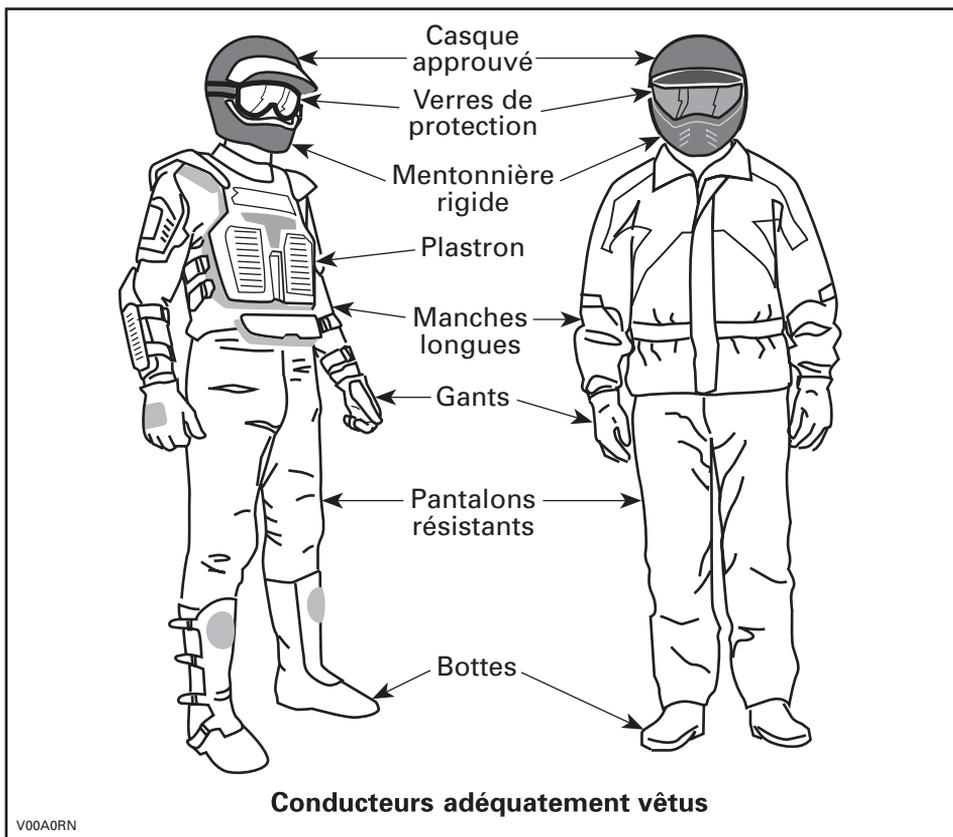
- Enlever le dispositif antivol.
- Serrer le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- Bien vérifier si les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et veiller à ce qu'elles fonctionnent bien.
- Bien vérifier si la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes de frein et la pédale de frein et veiller à ce que le freinage soit complet. Les manettes et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier si la position de la manette de frein avant est réglée en fonction de la main du conducteur.
- Vérifier si les raccords de canalisation de frein sont bien serrés et étanches.
- Serrer correctement le frein de stationnement et actionner la manette d'embrayage. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
- Vérifier l'état de la plaque de protection et la remplacer si elle est endommagée.
- Vérifier si l'embrayage est correctement réglé.
- Vérifier le réglage et la lubrification de la chaîne d'entraînement.
- Vérifier l'usure et l'état des roues dentées.
- Vérifier la solidité des fixations de l'essieu arrière.
- Vérifier le bras oscillant; en cas de jeu latéral, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Nettoyer le filtre à air.
- Vérifier si le moteur, le réservoir d'huile et la transmission présentent des fuites.

- Nettoyer les phares, les clignotants et le feu arrière.
- Vérifier si le siège est bien verrouillé. Sinon, retirer le siège et vérifier l'état du mécanisme de verrouillage et de la goupille. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour remplacer les pièces endommagées.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. Veiller à ce que la charge soit bien fixée au véhicule.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations.
- Bien vérifier si la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière, des clignotants et des voyants.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de clignotant ainsi que du bouton des feux de détresse.
- Faire démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chaque frein pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé au besoin.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important que le conducteur porte toujours les vêtements et l'équipement de protection appropriés, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un chandail à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Éviter de porter des vêtements lâches, comme un foulard qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes pour les lunettes de protection ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influence sa maniabilité, sa stabilité et la distance de freinage. Par conséquent, respectez les limites de charge prescrites par le fabricant du VTT. Veillez à ce que la charge soit bien fixée et à ce qu'elle ne nuise pas à la conduite. Demeurez toujours conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. La charge ne doit ni couvrir, ni obstruer les phares ou le feu arrière.

Ce véhicule est spécifiquement conçu pour transporter un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu ni prévu pour le transport de passagers. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

CHARGE MAXIMALE		
Charge maximale permise	100 kg	Cela comprend le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires complémentaires.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules. Il s'agit des sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club de VTT de votre région. Vous obtiendrez une carte routière et des conseils relatifs aux endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits habituellement vulnérables. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à d'autres ou à vous-même.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots : prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Serrer le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Montée

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire. Tenir compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, bien vérifier si on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapier. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Circulation à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Ne pas tenter de faire tourner le véhicule vers l'aval en le faisant glisser. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.



AVERTISSEMENT

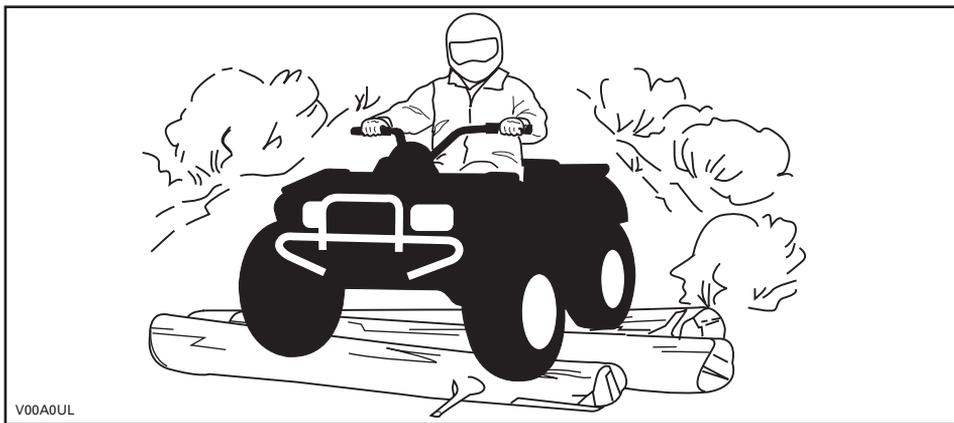
Éviter de passer dans les escarpements. Choisir un autre chemin.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd ! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



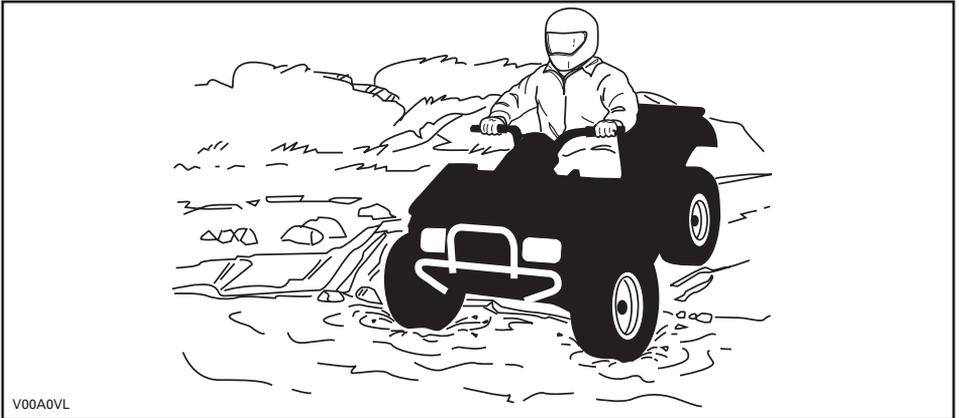
V00A0UL

Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Si l'utilisation des VTT sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre. Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h [40 mi/h]) et ralentissez avant d'effectuer un virage. Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route. Si vous devez traverser

une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela cau-

sera probablement une autre glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez la vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige. Inspectez avec soin le circuit de freinage avant chaque randonnée et gardez toujours la pédale de frein, les repose-pieds, les tôles de plancher et la manette de frein libre de neige et de glace.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera vos compagnons à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



V00A0WL

Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne serrez jamais les freins à bloc pour bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

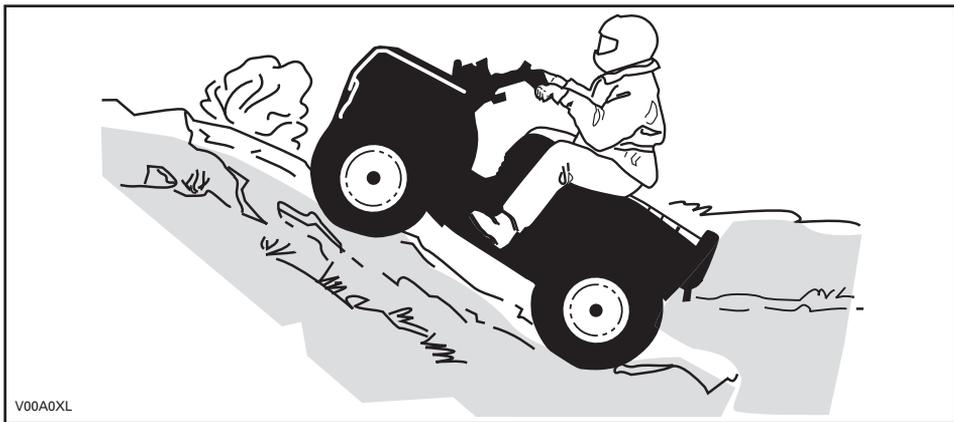
Franchissez les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes : soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Serrez toujours le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. Sur les pentes très inclinées ou si le VTT transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

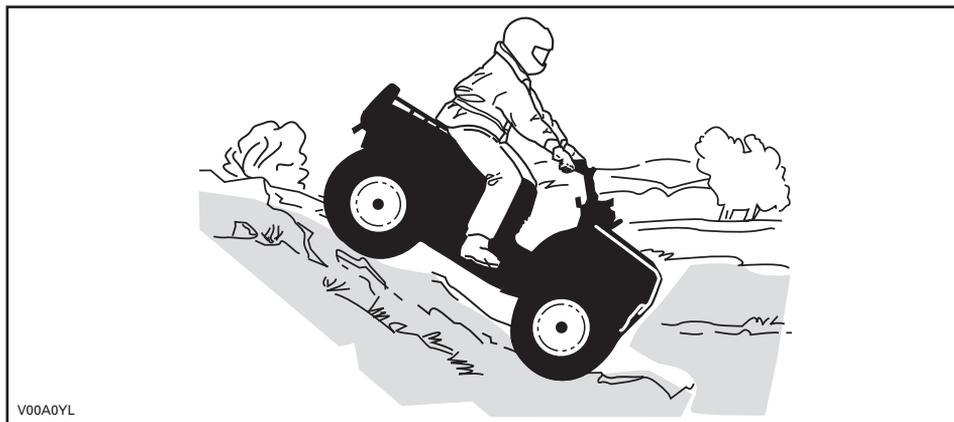
Montée

Transférez votre poids vers l'avant, vers le sommet de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne roulez pas trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «U» ou en «K» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Marchez ou descendez toujours en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort (N).



Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, vous devez **TOUJOURS** placer votre poids vers le haut de la colline et être prêts à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

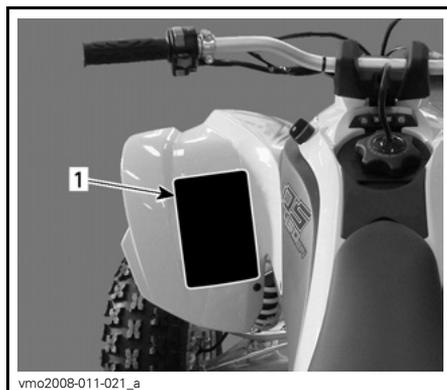
<p style="text-align: center;">S</p> <p style="text-align: center;">MODÈLE SPORT</p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p style="text-align: center;">CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"><tr><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td>NE JAMAIS transporter de passager.</td><td>NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>				Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.
							
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.					

vmo2009-007-100_en

ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles se détachent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. Consultez un concessionnaire Can-Am agréé.

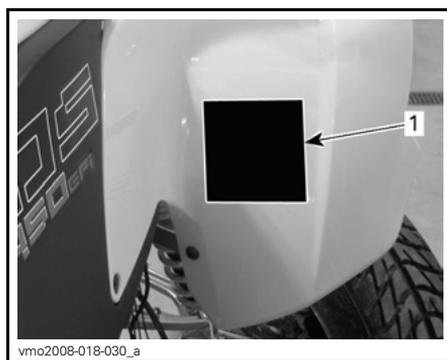
REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



TYPIQUE
1. Emplacement de l'étiquette 1



ÉTIQUETTE 2



1. Emplacement de l'étiquette 2

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.	NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.	NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STIMULANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

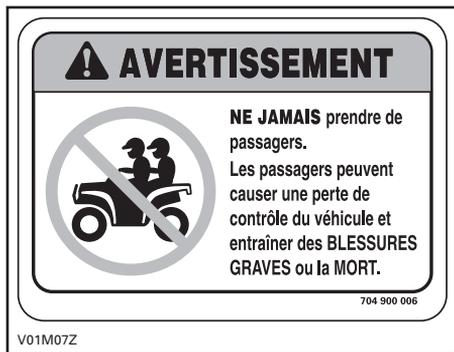
TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

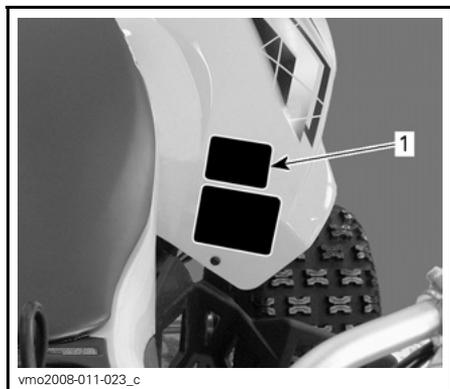
REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

vmo2009-003-007_aen

ÉTIQUETTE 1

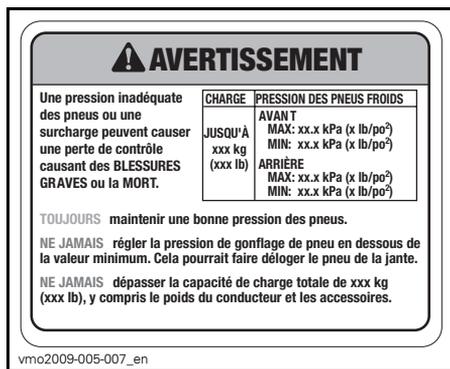


ÉTIQUETTE 3

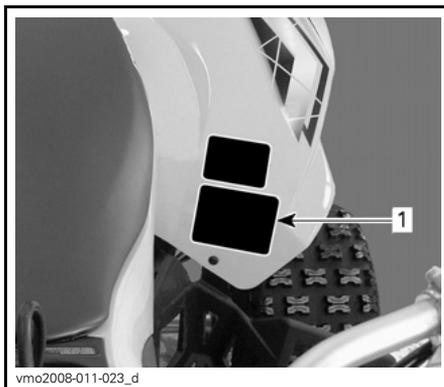


TYPIQUE

1. Emplacement de l'étiquette 3



ÉTIQUETTE 4

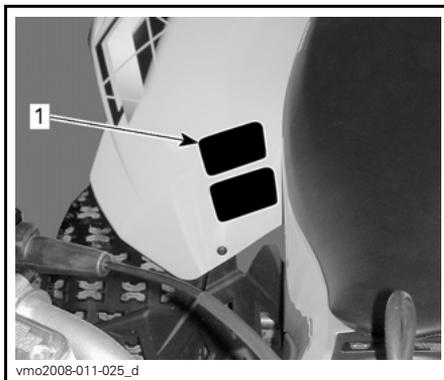


TYPIQUE

1. Emplacement de l'étiquette 4



ÉTIQUETTE 5



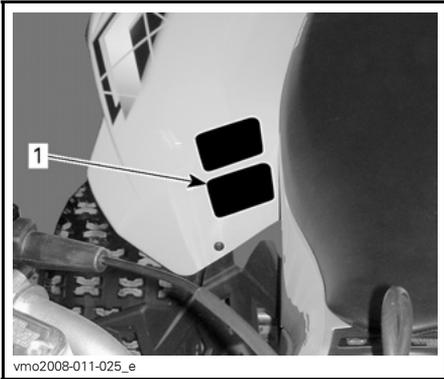
TYPIQUE

1. Emplacement de l'étiquette 5

<p>DA FIND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN, OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSELER.</p> <p>NL ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LEEES HEM, HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.</p> <p>FR LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR, SUIVRE TOUS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.</p> <p>FI PAKKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUDATA KÄRKÖÄ KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.</p> <p>ES UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR, ATENCIÓN A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.</p>	<p>DE BETRIEBSANLEITUNG AUSFINDIG MACHEN UND LEBEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARNHINWEISE BEFOLGEN.</p> <p>EL ΒΡΕΨΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΡΗΣΤΗ, ΑΝΑΓΝΩΣΤΕ ΤΙΣ ΣΤΙΧΟΔΗΤΕΣ ΚΑΙ ΤΡΟΠΟΛΟΓΙΣΤΕΙΣ.</p> <p>IT LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE, SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.</p> <p>PT LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.</p> <p>SV TA REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. FÖRVARNSAMMA ALLA ANVINDNINGAR OCH VARNINGAR.</p>

vmo2008-011-090

ÉTIQUETTE 6



TYPIQUE

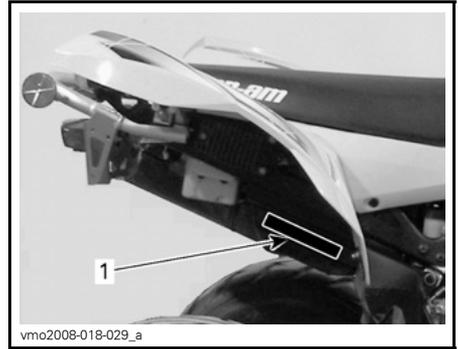
1. Emplacement de l'étiquette 6

CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT

LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT DOIT ÊTRE BIEN AJUSTÉE ET LUBRIFIÉE. LE JEU DOIT ÊTRE DE xx mm (x/x") AVEC LE CONDUCTEUR R SUR LE VÉHICULE. LIRE LE MANUEL DU CONDUCTEUR POUR LES INSTRUCTIONS COMPLÈTES.

vmo2008-011-088_en

ÉTIQUETTE 7



1. Emplacement de l'étiquette 7

Bombardier Produits Récréatifs inc.
certifié que ce VTT est conforme à la norme
"American National Standard for Four Wheel
All-Terrain Vehicles", ANSI / SVIA-1-2007.

vmo2009-010-100_en

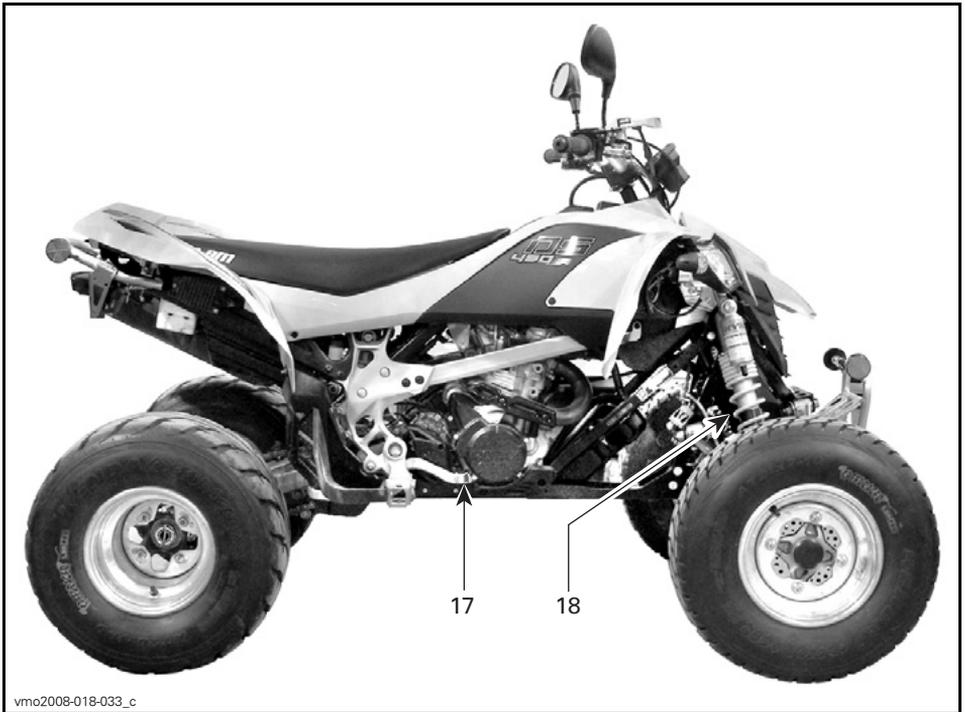
ÉTIQUETTE 8



1. Emplacement de l'étiquette 8

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

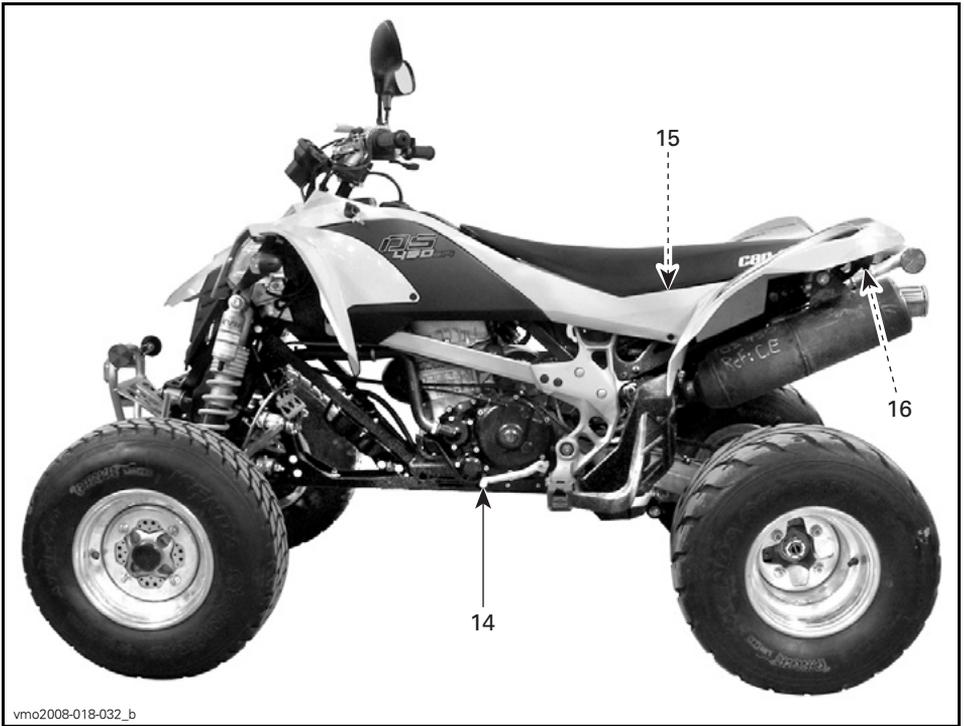
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT



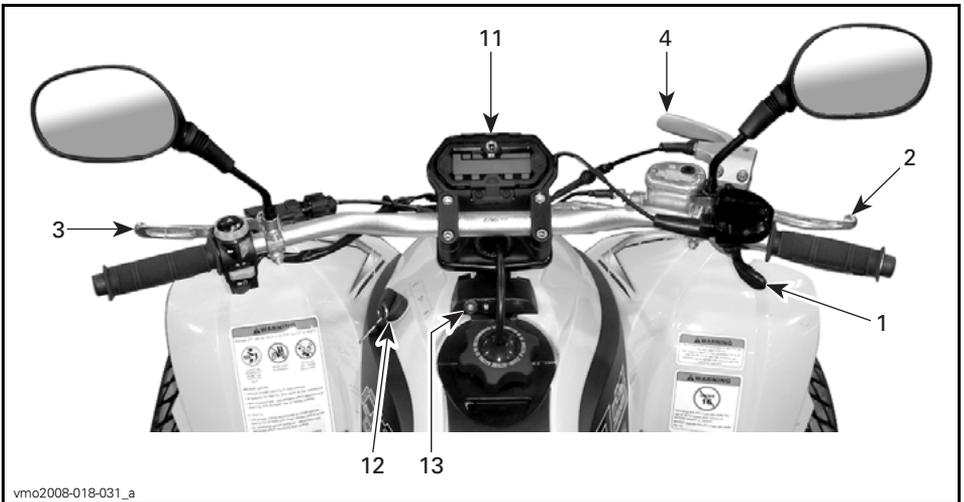
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

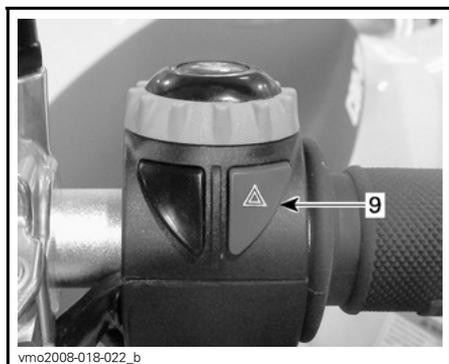
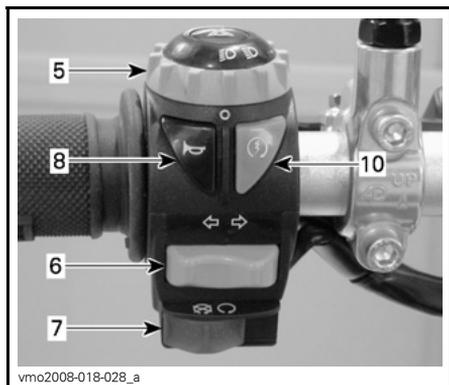
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



vmo2008-018-032_b



vmo2008-018-031_a

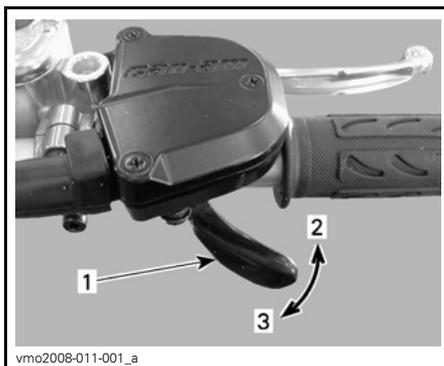


REMARQUE: Cette rubrique présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la rubrique *CONSIGNES D'UTILISATION*.

1) Manette d'accélérateur

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet l'engagement de la transmission à la vitesse sélectionnée lorsque l'embrayage est engagé.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

⚠ AVERTISSEMENT

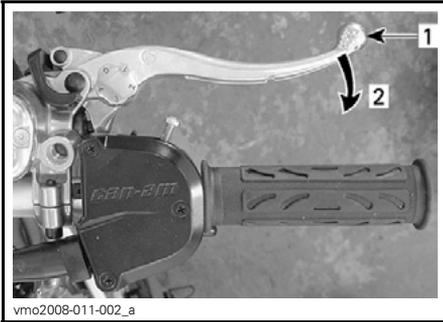
Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule qui pourrait se retourner, et subir des dommages mécaniques.

2) Manette de frein avant

Lorsqu'on actionne la manette, les freins avant sont serrés.

Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.



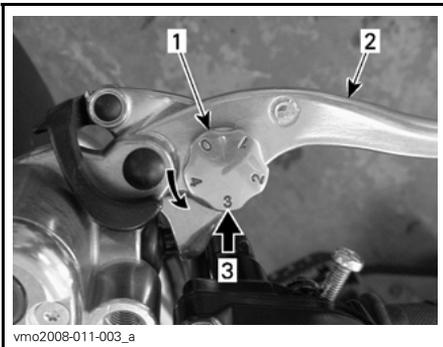
TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

Réglage de la manette de frein

La manette de frein peut se régler selon les préférences du conducteur. Tournez la came de réglage de la position 0 à la position 4, 0 étant la position de la manette de frein la plus éloignée du guidon.

Validez la position de réglage de la manette de frein une fois assis sur le véhicule en utilisant le nombre le plus faible de la came de réglage.



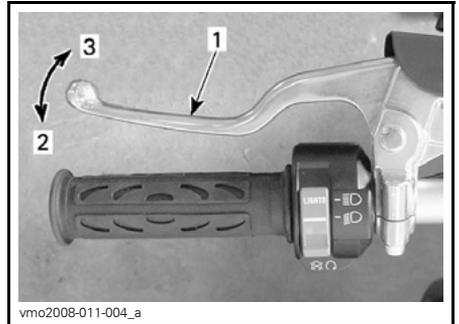
TYPIQUE

1. Came de réglage
2. Manette de frein
3. Position de réglage une fois assis sur le véhicule

3) Manette d'embrayage

Lorsqu'on actionne la manette, l'embrayage est désengagé.

Lorsqu'elle est relâchée, l'embrayage est engagé.



TYPIQUE

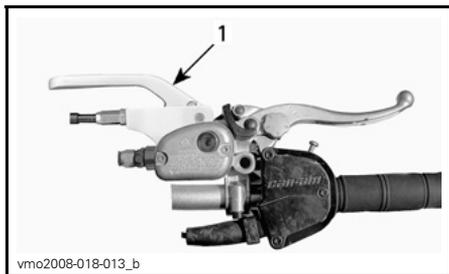
1. Manette d'embrayage
2. Pour désengager
3. Pour engager

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, une perte de contrôle et un retournement peuvent se produire et entraîner des dommages mécaniques.

4) Levier de frein de stationnement

Une fois actionné, ce dispositif immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'un verrouillage du frein s'impose. Par exemple, pendant le transport du véhicule ou lorsqu'il n'est pas utilisé.

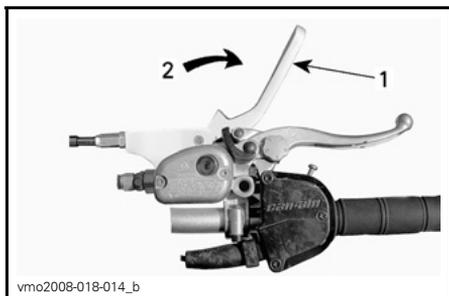


1. Levier de frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours serrer le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour enclencher le mécanisme : Tirer le levier de frein vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille

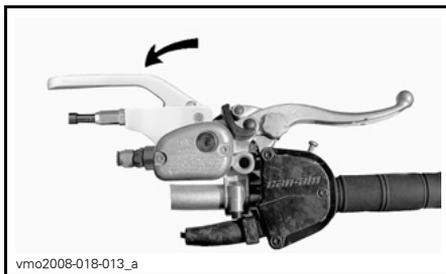


POSITION «ON»

1. Levier de frein de stationnement
2. Tirer vers le haut pour actionner le frein de stationnement

AVIS Veiller à ce que le véhicule soit immobilisé sécuritairement lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour déverrouiller le mécanisme : Abaisser le levier de frein à sa position initiale. Le levier de frein devrait revenir à la position de repos. Toujours déverrouiller le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.



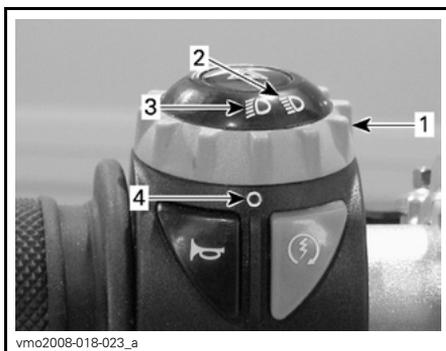
POSITION «OFF»

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que le frein de stationnement soit complètement relâché avant d'utiliser le véhicule. Le fait de conduire le véhicule lorsqu'une pression constante s'exerce sur les freins peut entraîner l'endommagement du système de freinage et une perte de la capacité de freinage et/ou un incendie.

5) Commutateur de gradation des phares

Ce commutateur permet de choisir le faisceau des phares.



POSITIONS DU COMMUTATEUR DE GRADATION DES FONCTIONS DES PHARES

1. Commutateur de gradation
2. Feu de route
3. Feu de croisement
4. Ligne pointillée

6) Commande de clignotant

Ce commutateur sert à actionner les feux clignotants.



1. Commande de clignotant

Pour actionner les clignotants, pousser le commutateur vers la droite ou vers la gauche, selon la direction voulue. Une fois le virage fait, remettre l'interrupteur au centre.

La commande de clignotant peut également être poussée à moitié sur un côté ou sur l'autre pour actionner les feux clignoteront tant et aussi longtemps que le bouton sera maintenu en place. Les feux s'éteindront au relâchement du bouton.

7) Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur sert à couper le moteur et comme commande d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Tous les conducteurs du présent véhicule doivent se familiariser avec la fonction de l'interrupteur d'arrêt du moteur en l'utilisant plusieurs fois lors de la première sortie ou chaque fois qu'ils effectuent un arrêt du moteur par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR

1. Interrupteur d'arrêt du moteur
2. «OFF»
3. «RUN» (contact)
4. Ligne pointillée

8) Bouton du klaxon

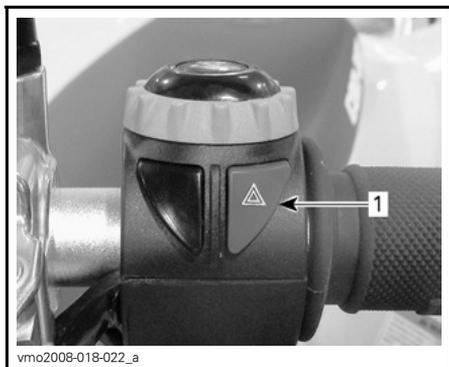
Ce bouton sert à actionner le klaxon.



1. Bouton du klaxon

9) Bouton des feux de détresse

Cet interrupteur sert à actionner simultanément le clignotement de tous les feux de virage. À utiliser quand le véhicule est stationnaire pour indiquer que le véhicule obstrue temporairement la circulation.



1. Bouton des feux de détresse

Appuyer sur le bouton des feux de détresse une fois pour actionner le dispositif. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Le voyant des feux de détresse clignotera pour indiquer que les feux de détresse ne sont plus en action.



1. Voyant des feux de détresse

10) Bouton de démarrage du moteur

Bouton utilisé pour faire démarrer le moteur.

Pour faire démarrer le moteur, maintenir ce bouton enfoncé. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.

Se reporter à la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la rubrique *CONSIGNES D'UTILISATION* pour la méthode appropriée de démarrage du moteur.



1. Bouton de démarrage du moteur

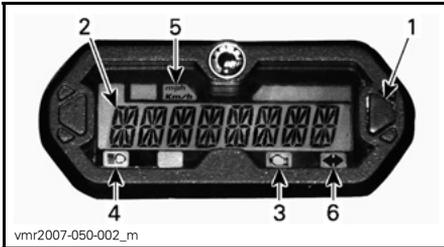
11) Indicateur multifonctionnel

Ce véhicule est muni d'un indicateur électronique multifonctionnel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tentez jamais de régler ou d'établir une fonction de l'indicateur multifonctionnel en conduisant le véhicule.

Les fonctions de l'indicateur sont les suivantes :



1. Bouton sélecteur d'affichage multifonctionnel
2. Affichage multifonctionnel
3. Voyant d'anomalie moteur (check engine)
4. Voyant des feux de route
5. Voyant mi/h, km/h
6. Voyant de clignotant/feux de détresse

Choix de l'unité de mesure (mi/h ou km/h)

L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier sont pré-réglés en usine en milles, mais on peut les régler pour qu'ils soient en kilomètres. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

Affichage multifonctionnel (mode d'affichage normal)

Après le démarrage du véhicule, le mode d'affichage normal indique :

- La vitesse du véhicule

- le régime du moteur (tr/min)
- les deux paramètres simultanément (mode combiné).

Mode indicateur de vitesse

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule en km/h ou mi/h (MPH).



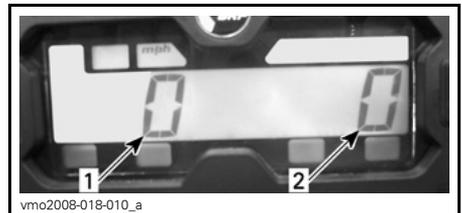
Mode tachymètre (RPM)

Dans ce mode, l'affichage indique le régime du moteur (tr/min).



Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur.



1. La vitesse du véhicule
2. Régime du moteur

Changement de mode

Pour passer d'un mode à l'autre, procéder comme suit :

1. Mettre la clé de contact à «ON». Attendre la fin du message de bienvenue.
2. Appuyer brièvement une fois sur le bouton du sélecteur pour afficher le totalisateur général.

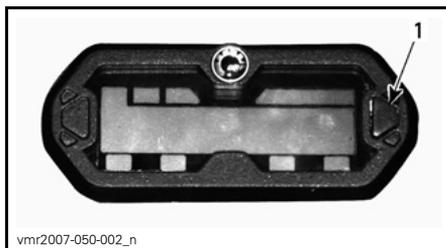


3. MAINTENIR enfoncé le bouton du sélecteur pendant 2 secondes. L'affichage passe alors au mode vitesse, au mode régime du moteur (tr/min) ou au mode combiné.
4. Pour sélectionner un autre mode, répéter les étapes 2 et 3 jusqu'à l'obtention du mode désiré.

Affichage multifonctionnel (mode d'affichage temporaire)

Appuyer brièvement sur le bouton du sélecteur pour passer du mode d'affichage normal au mode temporaire suivant :

- Odomètre
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)
- Compteur horaire (à remise à zéro)
- Compteur horaire du véhicule



1. Bouton sélecteur

L'afficheur indique le mode sélectionné pendant 10 secondes, puis revient au mode d'affichage normal.

En mode de remise à zéro, MAINTENIR enfoncé le bouton du sélecteur pendant 2 secondes pour la remise à zéro.

Odomètre (ODO)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

Totalisateur journalier (trip)

Enregistre la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro. La distance parcourue s'affiche soit en milles ou en kilomètres.

Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire (durée du trajet - trip time)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

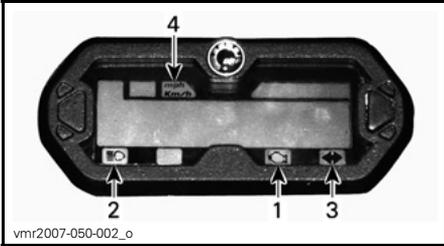
Compteur horaire (nombre d'heures de fonctionnement du moteur - engine hours)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du moteur.

Messages de l'affichage multifonctionnel

Voir la rubrique *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

Voyants



1. Voyant d'anomalie moteur (check engine)
2. Voyant des feux de route
3. Voyant de clignotant/feux de détresse
4. Voyant mi/h (MPH) ou km/h

 Quand ce voyant S'ALLUME, il indique un code d'anomalie du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel. Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que le mode d'urgence (LIMP HOME) est en fonction. Voir la rubrique *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.

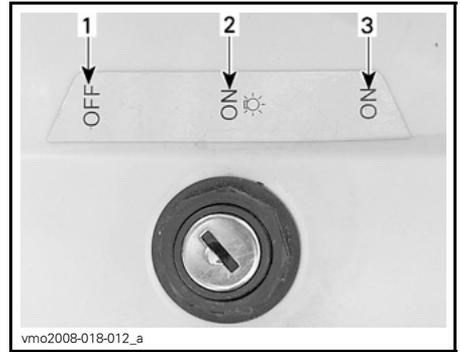
 Lorsque ce voyant S'ALLUME, cela signifie que les feux de route sont sélectionnés et que la clé de contact est à la position «LIGHTS».

 Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que les clignotants/feux de détresse sont allumés.

mph
Km/h Le voyant approprié s'allume et indique l'unité utilisée par l'indicateur de vitesse.

12) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 3 positions.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

REMARQUE: L'interrupteur d'arrêt du moteur neutralise l'interrupteur d'allumage. Veillez à ce que l'interrupteur d'arrêt du moteur soit bien à la position «RUN» (contact) pour que le circuit électrique puisse fonctionner.

REMARQUE: Le feu arrière s'allume de deux façons, soit «ON» avec les phares ou «ON» sans les phares

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue.

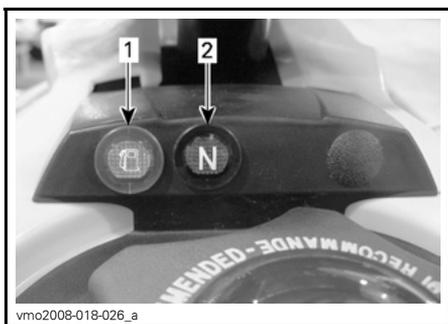
Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

La position «ON» sans les phares allume le feu arrière.

La position «ON» avec les phares allume le feu arrière et les phares.

Sur les deux positions «ON», les feux sont allumés, que le moteur tourne ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Toujours mettre la clé de contact à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

13) Voyants



1. Voyant de bas niveau d'essence
2. Voyant de position point mort (N)

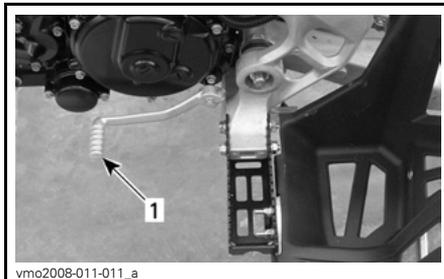


La transmission est au point mort (N).



Bas niveau d'essence. Il ne reste qu'environ 2,5 L (0,6 gal É.-U.) d'essence dans le réservoir.

14) Pédale de changement de vitesse



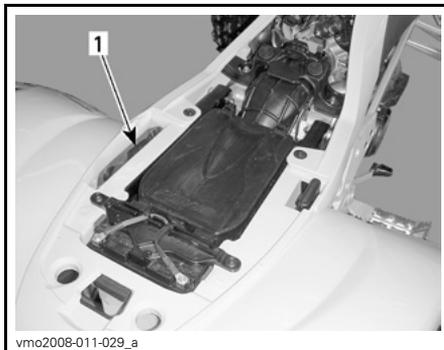
CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Pédale de changement de vitesse

Se reporter à la rubrique *CHANGE-MENT DE RAPPORT* dans la rubrique *CONSIGNES D'UTILISATION* pour plus de détails.

15) Trousse d'outils

La trousse d'outils se trouve dans le compartiment de rangement situé sous le siège.



1. Trousse d'outils

La trousse d'outils contient les outils permettant un entretien de base.

16) Loquet du siège

Situé sous l'extrémité arrière du siège. Il permet de retirer le siège pour accéder au boîtier du filtre à air et au compartiment de rangement.

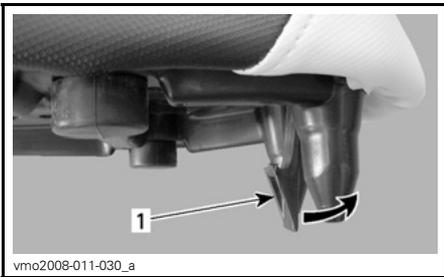


1. Loquet de siège

Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'arrière tout en soulevant doucement l'arrière du siège.

Continuer de soulever le siège jusqu'à ce qu'on puisse dégager le mécanisme de retenue, puis retirer complètement le siège.



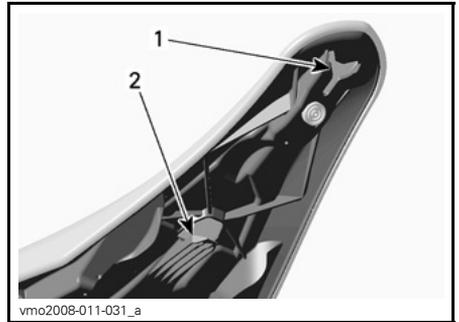
1. Loquet de siège

Pose du siège

Insérer la fente supérieure avant du siège dans le crochet du réservoir de liquide de refroidissement, puis vérifier si la languette médiane du siège est bien engagée.

Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Bien ériger si le siège est solidement fixé en tirant dessus pour confirmer le verrouillage du loquet.



1. Fente supérieure
2. Languette médiane

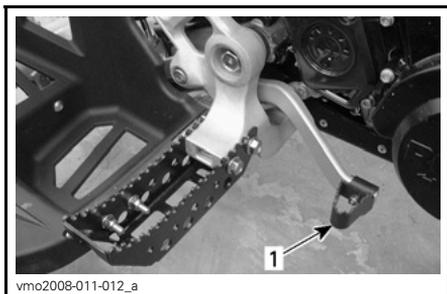
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez bien si le siège est solidement fixé avant de rouler.

17) Pédale de frein

À l'enfoncement de la pédale, les freins avant et arrière sont serrés.

Lorsqu'on la relâche, elle devrait revenir automatiquement à sa position initiale.



1. Pédale de frein

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Ceci influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.

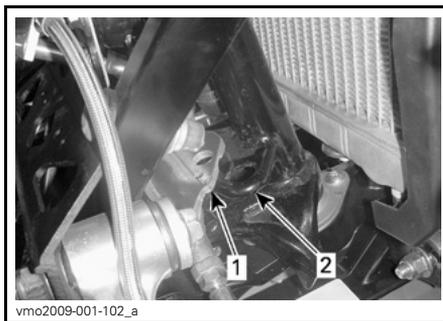
18) Dispositif antivol

À titre de précaution pour prévenir le vol, utiliser le cadenas fourni avec le véhicule pour verrouiller la colonne de direction.

AVERTISSEMENT

Veillez à ce que l'interrupteur d'allumage soit en position «OFF» et à ce que le frein de stationnement soit actionné avant d'installer ou de retirer le cadenas.

Les ferrures d'installation du cadenas se trouvent à la base de la colonne de direction.



1. Ferrure du châssis
2. Ferrure de la colonne de direction

Tourner les roues vers la droite pour aligner en vis-à-vis les trous des ferrures du châssis et de la colonne de direction.

Installer le cadenas entre les deux ferrures conformément à l'illustration.



AVERTISSEMENT

Veillez à bien retirer le cadenas avant de conduire le véhicule.

CARBURANT

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb de bonne qualité vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM

95 RON

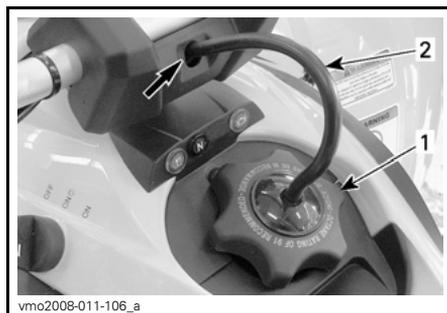
AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut réduire la performance du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

Méthode de remplissage

AVIS Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir d'essence car cela pourrait obstruer l'orifice d'aération du bouchon et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.

Positionner le tube de mise à l'air libre dans la colonne de direction.



TYPIQUE

1. Bouchon de réservoir d'essence
2. Tube de mise à l'air libre

AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein. Retirez le bouchon avec précaution. En cas de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne fumez pas. Éloignez les flammes et les étincelles. Travaillez toujours dans un endroit bien aéré. Ne remplissez jamais le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONSIGNES D'UTILISATION

Fonctionnement pendant la période de rodage

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse pendant de longues périodes.

Révision - 10 heures

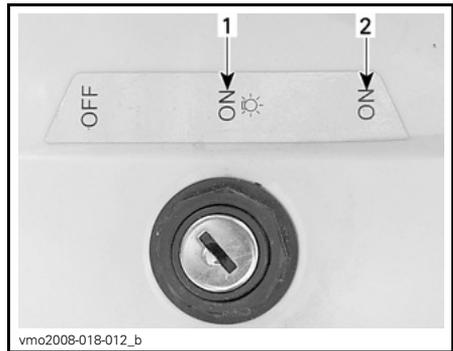
REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons que le véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am agréé après les premières 10 heures d'utilisation ou 400 km (la première échéance prévalant). Se reporter à la rubrique **RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN**.

Un message s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel quand l'inspection est à faire.

Démarrage du moteur

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».

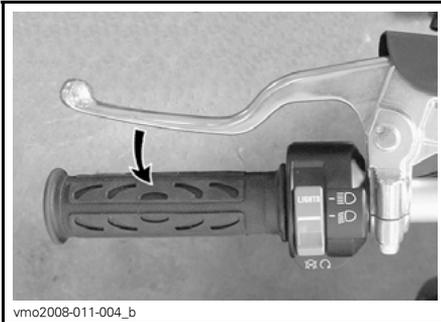
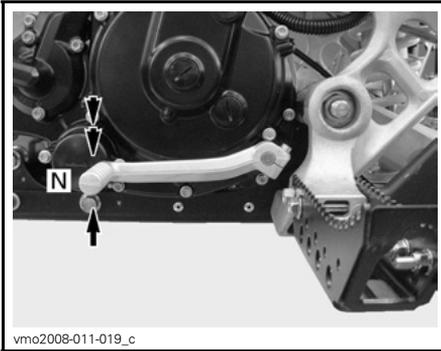


1. «ON» avec feux
2. «ON» sans feux

Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «RUN» (contact).



Mettre la transmission au POINT MORT (N) ou maintenir serrée la manette d'embrayage.

**TYPIQUE**

Appuyer sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

**AVERTISSEMENT**

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

Changement de rapport**Commande de changement de vitesse**

Pour changer de rapport, presser la manette d'embrayage, puis actionner la pédale de changement de vitesse comme suit.

AVERTISSEMENT

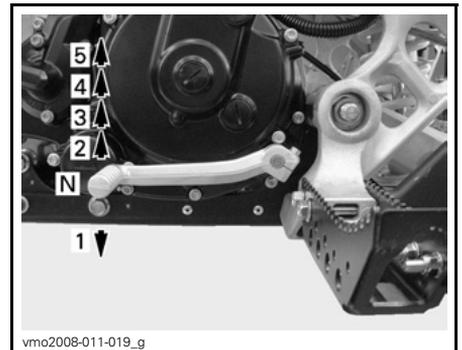
Utilisez toujours la manette d'embrayage pour monter de rapport ou rétrograder.

Une course complète de la pédale fait passer la transmission au rapport immédiatement inférieur ou supérieur de la séquence de changement de vitesse. La pédale devrait revenir automatiquement à sa position initiale.

Pour monter à un rapport supérieur, mettez l'extrémité de votre botte sous la pédale de changement de vitesse et soulevez-la complètement.

Pour rétrograder, poser votre pied sur la pédale de changement de vitesse et enfoncez-la complètement.

Pour sélectionner le point mort (N), passez en 1^{ère} et relâcher doucement la pédale.



⚠ AVERTISSEMENT

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule qui pourrait se retourner.

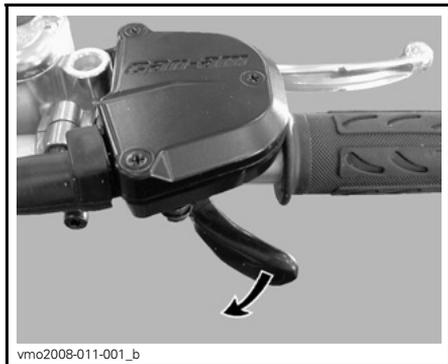
AVIS Bien vérifier si le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

Arrêt du moteur

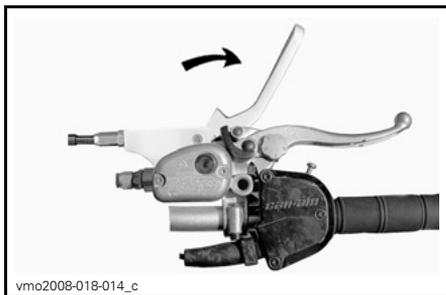
⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

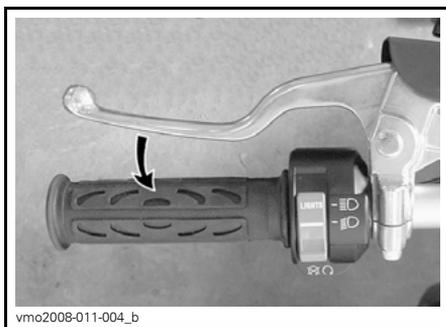
Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.



Serrer le frein de stationnement.



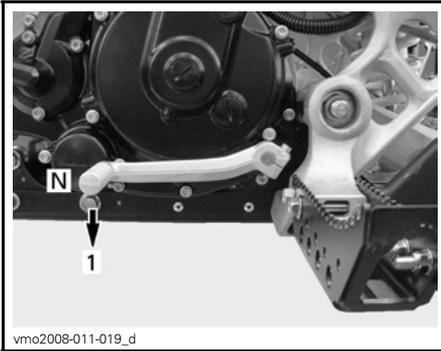
Maintenir serrée la manette d'embrayage.



Passer en 1^{re} vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser la manette d'embrayage lors du passage des vitesses.



vmo2008-011-019_d

Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «OFF» (arrêt).



vmo2008-018-021_f

Tourner la clé de contact à la position «OFF» (arrêt) et retirer la clé.



vmo2008-018-012_c

Entretien consécutif à l'utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant XP-S (N/P 293 600 016) ou équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSIION** (avec un tuyau d'arrosage, par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues) et attendre 3 à 5 minutes avant de faire démarrer le moteur.

Se référer à la rubrique *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et procéder à l'inspection suivante.

- Vérifier si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyer le boîtier et le filtre à air.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur et faire le plein au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et faire le plein au besoin.

Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am agréé. **NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

ADAPTEZ LA SUSPENSION

La maniabilité et le confort du véhicule sont directement liés au réglage de la suspension et de la direction.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

À partir des réglages faits en usine, personnaliser chaque réglage, un après l'autre.

Les réglages avant et arrière sont interreliés. On devra donc peut-être régler de nouveau l'amortisseur arrière après avoir réglé les amortisseurs avant, par exemple. Essayer le véhicule dans les mêmes conditions (sentier, vitesse, position de conduite, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

Lors du réglage de la compression et de l'amortissement des rebonds d'un amortisseur, procédez **une** position (déclik) à la fois entre les essais.

AVERTISSEMENT

Réglez les deux ressorts avant à la même charge. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, et/ou augmente le risque d'accident.

AVERTISSEMENT

Les réglages de la suspension, de l'angle de braquage et de la largeur de la voie peuvent influencer la maniabilité du véhicule et sont interreliés. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension, l'angle de braquage ou la largeur de la voie a été réglé.

Pour régler la compression et les rebonds selon le réglage fait en usine, procéder comme suit :

1. Tourner le dispositif dans le sens horaire jusqu'à la butée.
2. Tourner le dispositif dans le sens antihoraire selon un réglage précis; voir le tableau ci-dessous.

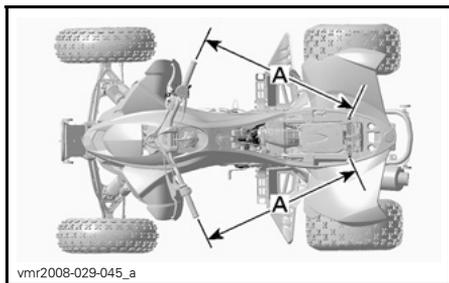
RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION AVANT		
Précharge du ressort	DS 450	282 mm
	DS 450 X mx	325 mm
Réglage de la compression (basse vitesse)	DS 450	9 déclics
	DS 450 X mx	12 déclics
Réglage de la compression (vitesse élevée)	DS 450 X mx	1 tour -1/2
Amortissement des rebonds	DS 450	9 déclics
	DS 450 X mx	11 déclics

RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE		
Précharge du ressort	DS 450	262 mm
	DS 450 X mx	285 mm
Réglage de la compression (basse vitesse)	DS 450	9 déclics
	DS 450 X mx	7 déclics
Réglage de la compression (vitesse élevée)	DS 450 X mx	1 tour -1/2
Amortissement des rebonds	DS 450	9 déclics
	DS 450 X mx	5 déclics

Alignement de la direction

Pour aligner le guidon et le pincement, procéder comme suit :

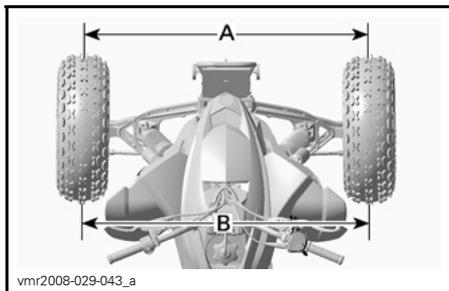
1. Placez le véhicule sur une surface plane.
2. Placez le guidon de sorte qu'il soit bien droit en mesurant à partir des extrémités du guidon à un point fixe arrière.



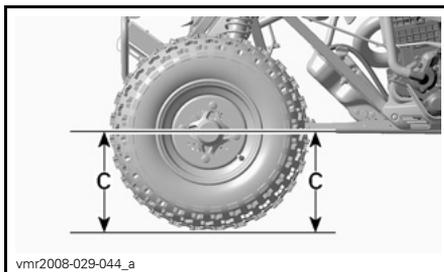
A. Même longueur

REMARQUE: Le point de référence doit être identique de chaque côté.

3. Fixer le guidon pour empêcher les mouvements pendant l'alignement.
4. Mesurer l'espacement entre les roues avant — de centre à centre.



A. Distance avant
B. Distance arrière

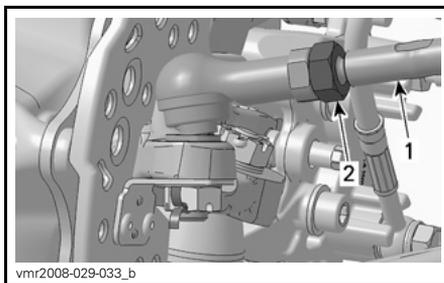


C. Même hauteur

Se référer au tableau suivant quant aux spécifications d'alignement.

MODÈLE	PINCEMENT TOTAL
DS 450	0 à 6,35 mm
DS 450 X mx	6,35 à 12,7 mm
Distance arrière (B) – distance avant (A) = pincement	

5. Régler l'alignement de la roue en ajustant la biellette de direction.



CÔTÉ DE LA ROUE REPRÉSENTÉ

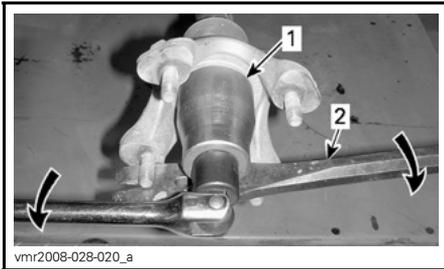
1. Biellette de direction
 2. Écrou de blocage de la biellette de direction (un à chaque extrémité)
6. Vérifier de nouveau les mesures après avoir serré les écrous de la blocage.

Réglage de la largeur de la voie arrière (X mx seulement)

La largeur de la voie arrière mesurée à l'extérieur des roues, peut être réglée entre 117 cm (46 po) et 127 cm (50 po) en déplaçant des cales d'espacement à l'intérieur ou à l'extérieur des moyeux de roue arrière.

Pour régler, procéder comme suit des deux côtés :

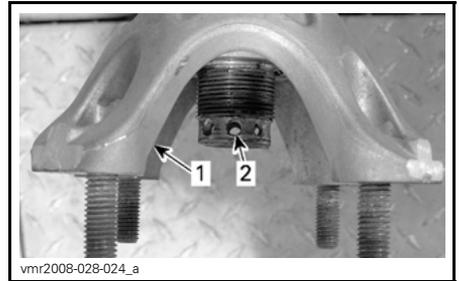
1. Retirer la roue; voir la procédure dans la rubrique *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
2. Retirer et mettre au rebut la goupille fendue.
3. Dévisser l'écrou du moyeu de roue arrière à l'aide d'une douille de 41 mm et d'un levier, comme sur l'illustration.



1. Douille de 41 mm
2. Levier

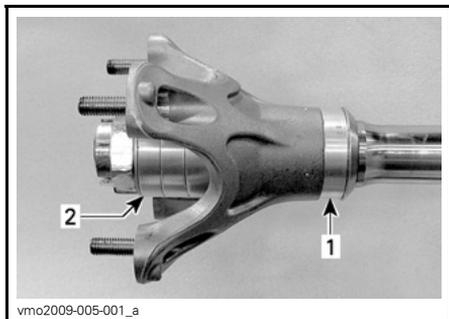
4. Régler la largeur de la voie en plaçant le nombre désiré des cales d'espacement entre la bride d'accouplement arrière et le moyeu de roue (côté intérieur du moyeu de roue). Se reporter au tableau *AGENCEMENT DES CALES D'ESPACEMENT DE LARGEUR DE VOIE* ci-dessous pour régler correctement la largeur de voie.

5. Mettre de la graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019) sur les cannelures de l'essieu moteur.
6. Reposer le moyeu de roue arrière. Aligner l'ouverture du moyeu de roue avec le trou de goupille fendue.



1. Ouverture du moyeu de roue
2. Trou de goupille fendue

- Poser les cales d'espacement inutilisées sur le côté extérieur du moyeu.



- Cale d'espacement sur le côté intérieur
- Cales d'espacement inutilisées sur le côté extérieur

AVERTISSEMENT

Posez toujours les 4 cales d'espacement sur chaque côté d'essieu. Les cales d'espacement qui ne sont pas posées sur le côté intérieur du moyeu de roue doivent être posées sur le côté extérieur de celui-ci.

- Posez une rondelle plate et un écrou, puis serrez à 250 N•m. Au besoin, serrez un peu plus l'écrou jusqu'à ce que l'une de ses rainures soit alignée avec le trou de la goupille fendue et l'ouverture du moyeu.

AVERTISSEMENT

Ne desserrez jamais l'écrou du moyeu pour aligner l'une de ses rainures avec un trou de goupille fendue.

- Installez un NEW cotter pin.

Agencement des cales d'espacement de largeur de voie

AGENCEMENT DES CALES D'ESPACEMENT DE LARGEUR DE VOIE

CÔTÉ INTÉRIEUR DU MOYEU	CÔTÉ EXTÉRIEUR DU MOYEU	LARGEUR TOTALE DE LA VOIE
0	4	117 cm
1	3	119,5 cm
2	2	122 cm
3	1	124,5 cm
4	0	127 cm

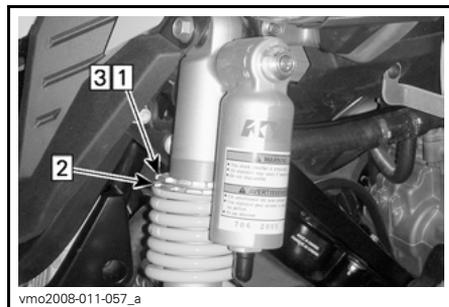
Réglages de la suspension avant

Réglages des amortisseurs

Précharge du ressort

Raccourcir le ressort pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux.

Rallonger le ressort pour une tenue de route plus souple sur chemin plat.



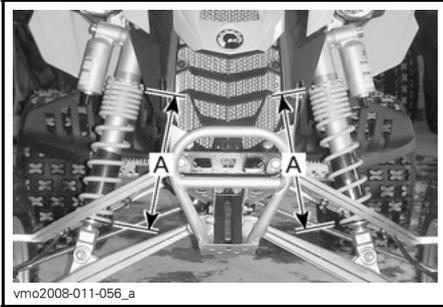
TYPIQUE - RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer la bague de blocage supérieure.

Étape 2: Tourner la bague de réglage au besoin.

Étape 3: Resserrer la bague de blocage supérieure.

Soulever l'avant du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



vmo2008-011-056_a

TYPIQUE - RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

A. Même longueur

Réglage de la compression à basse vitesse

Effectuer le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



vmo2008-021-004_a

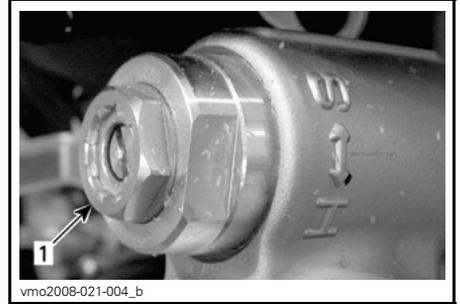
1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

Le tourner dans le sens horaire (H) pour le **raidir**.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'**assouplir**.

Réglage de la compression à vitesse élevée (X mx seulement)

Tourner le dispositif à l'aide d'une clé de 17 mm.



vmo2008-021-004_b

TYPIQUE — ENSEMBLE X MX

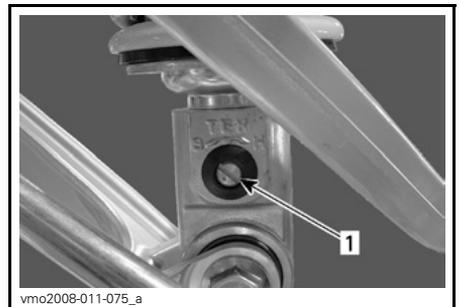
1. Dispositif de réglage de compression (vitesse élevée) (clé de 17 mm)

Le tourner dans le sens horaire (H) pour le **raidir**.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'**assouplir**.

Amortissement des rebonds

Effectuer le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



vmo2008-011-075_a

1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Le tourner dans le sens horaire (H) pour le **raidir**.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'assouplir.

Réglage de l'angle de carrossage (X mx seulement)

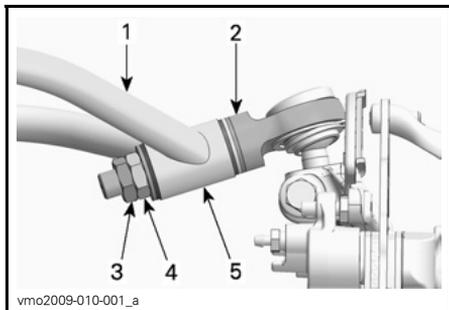
L'angle de carrossage est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe transversal.

L'ajustement de l'angle de carrossage change l'inclinaison des roues avant et a un effet sur la stabilité et la réaction de la direction.

Sur ces modèles, l'angle de carrossage est négatif.

L'angle de carrossage des articulations avant est pré-réglé à 12°, mais il est possible de l'ajuster degré par degré, de 11° à 15°.

La variation de l'angle de carrossage est obtenue en déplaçant des cales d'un côté à l'autre du manchon de montage du joint à rotule supérieur au bras de suspension.



- vmo2009-010-001_a
1. Bras de suspension
 2. Ensemble joint à rotule
 3. Écrou de blocage
 4. Écrou de maintien
 5. Manchon de montage

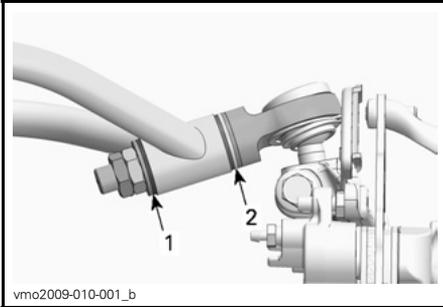
REMARQUE: Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnaliser chaque réglage, l'un après l'autre. Corriger les autres réglages lorsque nécessaire.

Pour régler l'angle de carrossage, procéder comme suit de chaque côté:

1. Soutenir le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles.
2. Desserrer l'écrou de blocage de plusieurs tours, puis l'écrou de maintien.
3. Retirer les écrous et la/les cales.
4. Tirer le haut de la roue vers l'extérieur suffisamment pour libérer le joint à rotule supérieur du bras de suspension. Faire attention que les cales ne tombent pas.
5. Installer la quantité désirée de cales d'espacement sur la tige filetée du joint à rotule contre le joint à rotule. Se référer à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGE DU CARROSSAGE* ci-dessous.
6. Installer le joint à rotule dans le manchon du bras de suspension.
7. Installer les cales restantes sur la tige filetée du joint à rotule et contre le manchon.

AVIS Ne jamais installer l'écrou de maintien du joint à rotule directement sur le manchon de bras de suspension. Toujours installer au moins une cale d'espacement entre l'écrou et le manchon.

8. Installer l'écrou de maintien et le serrer au couple de 48 N•m.
9. Installer l'écrou de blocage et le serrer au couple de 48 N•m.

**POSITION DE CALE**

1. Position 1
2. Position 2

REMARQUE: Le réglage de l'angle se réfère à l'axe pivot des articulations de direction. Pour les deux côtés, gauche et droit, la position 1 se réfère au côté des écrous et la position 2 au côté du joint à rotule.

ANGLE DE CARROSSAGE	POSITION DE LA CALE	
	1	2
11°	1	4
12°	2	3
13°	3	2
14°	4	1
15°	5	0

Réglage des angles de chasse (X mx seulement)

L'angle de chasse est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe longitudinal.

Lorsque l'angle de chasse augmente, les porte-fusées ont plus tendance à entraîner les roues avant en ligne droite que lorsque l'angle est plus petit. De plus, avec un angle de chasse plus élevé, la force nécessaire au braquage du véhicule est plus élevée que lorsque l'angle est plus petit.

L'angle de chasse des articulations frontales est réglé en usine à 6°. Le réglage peut se faire degré par degré de 3° à 10°.

Pour modifier l'angle de chasse, déplacer les cales à l'avant ou à l'arrière des logements de roulements des bras de suspension supérieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

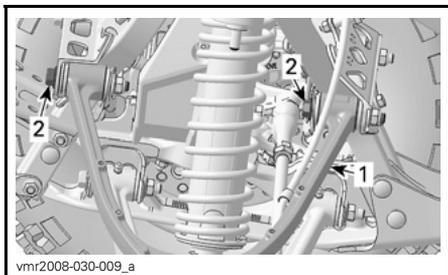
Réglez les angles de chasse gauche et droit à la même valeur.

REMARQUE: Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, l'un après l'autre. Corrigez les autres réglages au besoin.

Pour régler, procéder comme suit des deux côtés :

1. Retirer la roue; voir la procédure dans la rubrique *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

- Mettre le véhicule sur des chandelles, puis retirer les boulons fixant le bras de suspension supérieur au châssis.



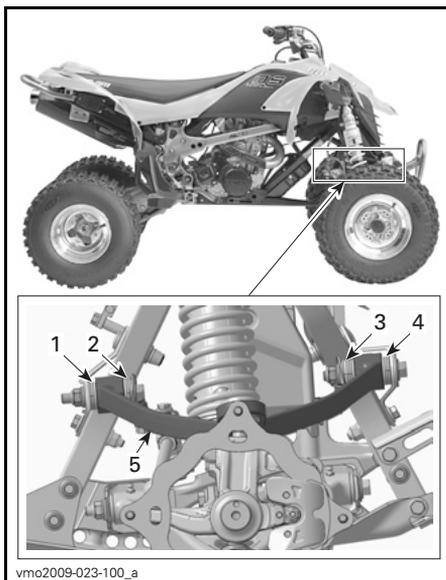
TYPIQUE

- Bras de suspension supérieur
- Boulons du bras de suspension supérieur

- Tirer le bras de suspension supérieur suffisamment pour pouvoir ajouter ou retirer des cales.

- Ajouter la quantité désirée de cales, d'un côté à l'autre des logements des roulements supérieurs de bras de suspension. Se référer à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGES DE LA CHASSE* ci-dessous. Conserver le même nombre de cales pour chaque logement de roulement.

REMARQUE: Toujours déplacer le même nombre de cales à l'avant ou à l'arrière des deux logements de palier de bras de suspension supérieur. Utiliser l'illustration et le tableau suivants pour poser correctement les cales aux quatre positions aux points de fixation des bras de suspension supérieurs.



TYPIQUE- POSITION DROITE DES CALES

- Position 1
- Position 2
- Position 3
- Position 4
- Bras de suspension

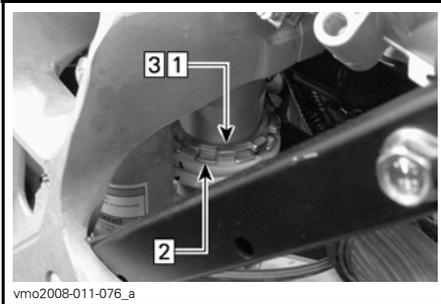
- Installer les boulons de bras de suspension et des écrous élastiques NEUFS, puis serrer à 48 N•m.

ANGLE DE CHASSE	POSITION DE LA CALE			
	1	2	3	4
3°	7	0	7	0
4°	6	1	6	1
5°	5	2	5	2
6°	4	3	4	3
7°	3	4	3	4
8°	2	5	2	5
9°	1	6	1	6
10°	0	7	0	7

Réglage de la suspension arrière

Précharge du ressort

Procéder comme suit :



vmo2008-011-076_a

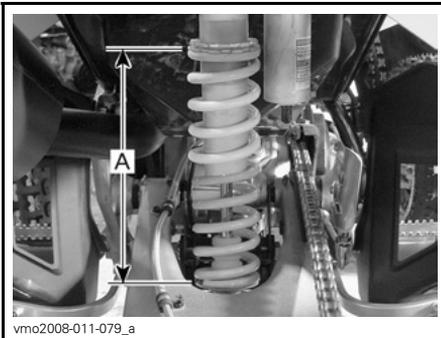
RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer la bague de blocage supérieure.

Étape 2: Tourner la bague de réglage au besoin.

Étape 3: Resserrer la bague de blocage supérieure.

Soulever l'arrière du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



vmo2008-011-079_a

TYPIQUE

A. Longueur du ressort

Réglage de la compression à basse vitesse

Effectuer le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



vmo2008-011-060_a

TYPIQUE - DS 450

1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

REMARQUE: Sur le modèle X mx, le dispositif de réglage est situé à l'arrière sous l'aile droit.



vmo2009-010-002_b

DS 450 X MX

1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

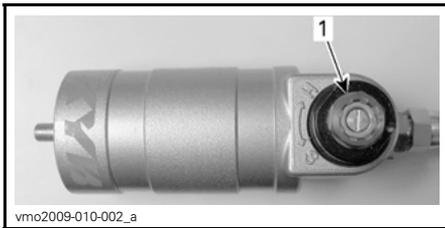
Le tourner dans le sens horaire (H) pour le raidir.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'assouplir.

Réglage de la compression à vitesse élevée (X mx seulement)

Tourner le dispositif à l'aide d'une clé de 17 mm.

REMARQUE: Le dispositif de réglage se trouve à l'arrière sous l'aile du côté droit.



1. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Le tourner dans le sens horaire (H) pour le **raidir**.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'**assouplir**.

Amortissement des rebonds

Effectuer le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Le tourner dans le sens horaire (H) pour le **raidir**.

Le tourner dans le sens antihoraire (S) pour l'**assouplir**.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

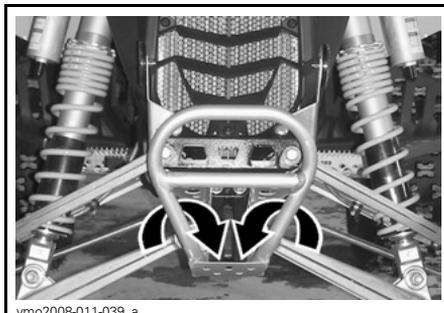
⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Lorsqu'on transporte un véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

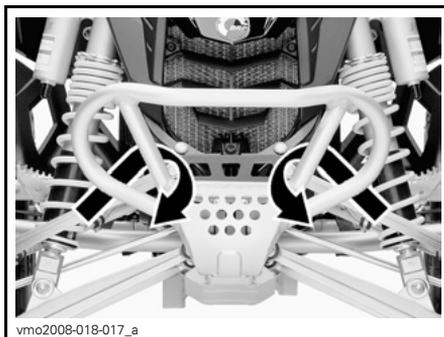
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues).



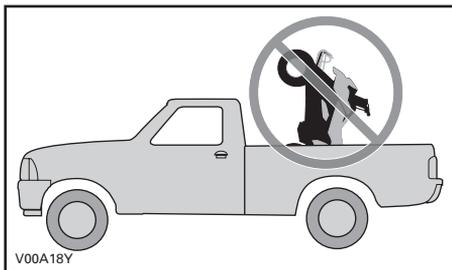
vmo2008-011-039_a

TYPIQUE - DS 450 (EMPLACEMENT AVANT)



vmo2008-018-017_a

TYPIQUE - DS 450 X MX (EMPLACEMENT AVANT)

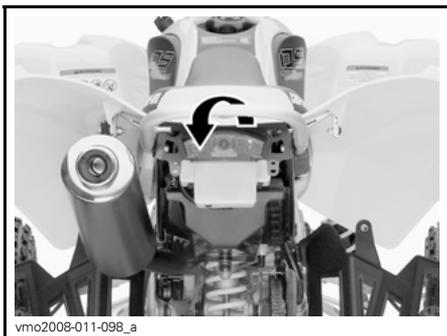


V00A18Y

Rappel :

- Serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesse en 1^{re}.
- Fixer le véhicule en utilisant les zones appropriées. Se reporter à l'illustration suivante.

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



TYPIQUE

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utilisez une remorque.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour garder votre véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Cette rubrique contient des directives relatives aux procédures d'entretien de base. Vous pouvez effectuer ces opérations si vous possédez les compétences mécaniques appropriées et les outils nécessaires. Dans le cas contraire, consultez un concessionnaire Can-Am agréé.

Il est conseillé de confier certaines autres opérations du programme d'entretien plus difficiles à réaliser qui exigent des outils spéciaux à votre concessionnaire Can-Am agréé.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous pourriez être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

AVERTISSEMENT

Si on doit retirer des dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/remontage, remplacez-les toujours par des pièces neuves.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: RÉGLER C: NETTOYER I: INSPECTER L: LUBRIFIER R: REPLACER	INSPECTION INITIALE 10 H OU 400 KM					
	25 H OU 1250 KM					
	50 H OU 2500 KM					
	100 H OU 1 AN OU 5000 KM					
	200 H OU 2 ANS OU 10000 KM					
	À EFFECTUER PAR					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR						
Huile et filtre (1)		R				Client
Tamis de réservoir d'huile				C		Client
Soupapes du moteur	I, A			I, A		Concess.
Fixations des supports de moteur	I			I		Concess.
Filtre à air (2)			R (3)			Client
Système d'échappement	I			I		Concess.
Pare-étincelles du silencieux				C		Client
Liquide de refroidissement	I		I (4)		R	Client
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement	I				I	Concess.
Radiateur (3)	I, C		I, C			Client
Embrayage			(5) (6)			Client/ concess.
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS)						
Sondes du EMS	I			I		Concess.
Codes de panne du EMS	I			I		Concess.

(1) Vérifier le niveau d'huile à chaque utilisation. Le PREMIER changement d'huile moteur/de filtre doit être fait après 3 pleins d'essence OU 5 heures de conduite (la première échéance prévalant).

(2) Nettoyer à chaque randonnée.

(3) Plus souvent quand le véhicule est utilisé sous des conditions difficiles comme des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, humides ou boueux.

(4) Toutes les 50 heures, vérifier la densité du liquide de refroidissement.

(5) Vérifier le jeu de la manette d'embrayage avant chaque randonnée.

(6) Effectuer le réglage complet de l'embrayage après 3 pleins d'essence ou 5 heures de conduite et aux 25 heures ou 1250 km par la suite.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A : RÉGLER C : NETTOYER I : INSPECTER L : LUBRIFIER R : REPLACER	INSPECTION INITIALE 10 H OU 400 KM						À EFFECTUER PAR	LÉGENDE
	25 H OU 1250 KM							
	50 H OU 2500 KM							
	100 H OU 1 AN OU 5000 KM							
	200 H OU 2 ANS OU 10000 KM							
	PIÈCE/TÂCHE							
SYSTÈME D'ALIMENTATION								
Carter de papillon	I			I, L		Concess.	—	
Câble d'accélérateur	I, A		I, A, L			Client/ concess.		
Conduits d'essence, rampe d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence	I				I	Concess.		
Pression de la pompe à essence					I	Concess.		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE								
Bougies ⁽⁷⁾	I	I		R		Client	(7) Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filetages de bougies avant installation.	
Connexions de la batterie	I			I		Client		
Connecteurs de l'MCM (inspection visuelle sans débranchement)				I		Concess.		
Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		Concess.		
Interrupteur d'arrêt du moteur	I			I		Client		
Système d'éclairage (phare, feu arrière, clignotants, etc.)	I			I		Client		

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: RÉGLER C: NETTOYER I: INSPECTER L: LUBRIFIER R: REPLACER	INSPECTION INITIALE 10 H OU 400 KM					
	25 H OU 1250 KM					
	50 H OU 2500 KM					
	100 H OU 1 AN OU 5000 KM					
	200 H OU 2 ANS OU 10000 KM					
	À EFFECTUER PAR					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT						
Glissière et chaîne d'entraînement	(8)				Client	(3) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses comme dans les endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, humides ou boueux. (8) Inspecter, régler et lubrifier à chaque randonnée. (9) Vérifier le serrage.
Roues dentées de chaîne d'entraînement ⁽³⁾	I		I	R	Client	
Tendeur de la chaîne d'entraînement ⁽⁹⁾	I	I			Client	
Roulements d'essieu arrière	I		I		Client	
Essieu arrière et écrou d'essieu arrière ⁽⁸⁾	I	I			Client	
ROUES ET PNEUS						
Écrous/goujons de roue	I		I		Client	(9) Vérifier la pression de gonflage et l'usure des pneus avant chaque randonnée.
Roulements des roues avant	I		I		Client	
Moyeu de roue arrière				L	Concess.	
Pneus	(9)				Client	
DIRECTION						
Fixations du guidon	I			I	Concess.	(3) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux enneigés, humides ou boueux.
Colonne de direction et roulement ⁽³⁾	I			I	Concess.	
Rotules de biellette de direction	I		I		Client	
Parallélisme des roues avant	I, A			I, A	Concess.	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A : RÉGLER C : NETTOYER I : INSPECTER L : LUBRIFIER R : REPLACER	INSPECTION INITIALE 10 H OU 400 KM						À EFFECTUER PAR	LÉGENDE
	25 H OU 1250 KM							
	50 H OU 2500 KM							
	100 H OU 1 AN OU 5000 KM							
	200 H OU 2 ANS OU 10000 KM							
	PIÈCE/TÂCHE							
SUSPENSION ARRIÈRE								
Bras oscillant	I	I	L			Concess.	—	
Tringlerie de la suspension	I, L	I, L				Client/ concess.		
Amortisseur			I			Client		
Pivot inférieur d'amortisseur			L			Concess.		
SUSPENSION AVANT								
Bras de suspension	I	I, L				Client	(3) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux enneigés, humides ou boueux.	
Soufflets de joint à rotule	I	I				Client		
Joints à rotule ⁽³⁾	I	I				Concess.		
Amortisseurs			I			Client		
FREINS								
Liquide de frein	I	I			R ⁽¹¹⁾	Client	(11) S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage. (12) Vérifier à chaque randonnée.	
Plaquettes de frein ⁽¹¹⁾		I				Concess.		
Disques de frein				I		Client		
Flexibles de frein				I		Client		
Raccords de canalisation de frein	(12)					Client		
CHÂSSIS								
Châssis				I		Concess.	—	
Fixations du châssis	I		I			Client		

Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures

Pour conserver les performances les plus élevées du DS 450, changez l'huile de rodage du moteur et le filtre après avoir utilisé **3 réservoirs d'essence ou 5 heures de conduite (la première échéance prévalant)**. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour plus de détails.

Révision - 10 heures

Nous recommandons qu'un concessionnaire Can-Am agréé vérifie le véhicule après les premières 10 heures d'utilisation ou 400 km (la première échéance prévalant). Cette vérification d'entretien est très importante et il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am agréé.

Date de l'inspection des 10 heures

Signature du concessionnaire agréé

Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

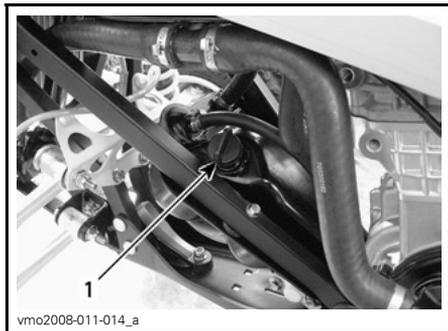
Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

Le réservoir d'huile à moteur se trouve à l'avant du moteur.

AVIS Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Le fonctionnement du moteur et/ou de la transmission avec un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essayer toute huile renversée.

REMARQUE: Pendant la vérification de l'huile à moteur, inspecter visuellement la zone du réservoir d'huile et du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

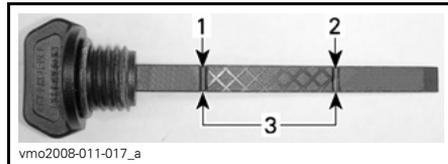


CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Jauge du réservoir d'huile

Mettre le véhicule sur une surface horizontale, faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant environ 1 minute, puis arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile comme suit :

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile et l'essuyer.
2. Visser la jauge d'huile jusqu'au fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Poser un entonnoir sur le trou de remplissage du réservoir d'huile pour éviter tout déversement.

Verser une petite quantité d'huile et re-vérifier le niveau.

Répéter l'opération ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Huile à moteur recommandée

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission.

Utiliser seulement de l'huile synthétique XP-S 5W40 (N/P 293 600 039). Il s'agit d'une huile synthétique spéciale formulée pour transmission de type embrayage à huile.

AVIS L'huile synthétique XP-S 5W40 est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences élevées de ce moteur. N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans votre VTT Can-Am équipé d'un embrayage à huile. Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

Vidange d'huile du moteur

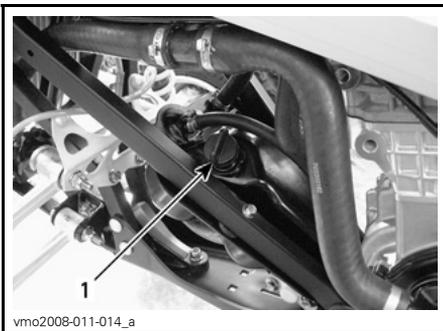
À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre que l'huile à moteur soit chaude.

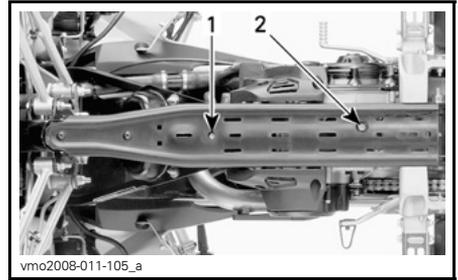
Vidange d'huile

Bien vérifier si le véhicule est sur une surface de niveau.

1. Retirer le bouchon du réservoir d'huile.



1. Bouchon du réservoir d'huile à moteur
2. Nettoyer la zone des bouchons de vidange.



1. Bouchon de vidange du réservoir d'huile
2. Bouchon de vidange du moteur
3. Placer un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du réservoir d'huile.
4. Retirer le bouchon de vidange et vidanger toute l'huile du réservoir d'huile. Jeter la rondelle d'étanchéité.
5. Placer un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du moteur.
6. Retirer le bouchon de vidange et vidanger toute l'huile du moteur. Jeter la rondelle d'étanchéité.
7. Essuyer toute huile renversée sur le moteur, le réservoir d'huile et le châssis.

REMARQUE: Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

8. Nettoyer le bouchon de vidange magnétique de toute rognure de métal.

REMARQUE: La présence de débris douteux indique un endommagement du moteur. Le cas échéant, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

9. Installer les bouchon de vidange avec de **NOUVELLES** rondelles d'étanchéité.

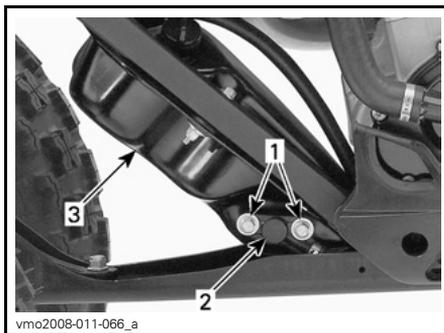
10. Nettoyer le tamis du réservoir d'huile au besoin. Se reporter à *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.
11. Changement du filtre à huile. Consulter la rubrique *FILTRE À HUILE* dans la présente rubrique.
12. Remplir le réservoir d'huile avec 1,8 L (1,9 pinte É.-U.) d'huile recommandée. Se référer à la rubrique *HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE* dans la présente rubrique pour plus de détails.
13. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. Vérifier s'il n'y a pas de fuite.
14. Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Tamis du réservoir d'huile

Nettoyage du tamis du réservoir d'huile

REMARQUE: Se reporter à la rubrique *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour la fréquence de nettoyage du tamis du réservoir d'huile.

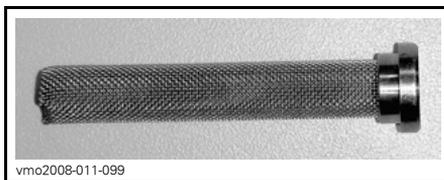
1. Retirer les boulons de fixation du raccord de sortie du réservoir d'huile. Mettre au rebut le joint torique.



CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Boulons de fixation
2. Raccord de sortie du réservoir
3. Réservoir d'huile

2. Retirer le tamis du réservoir d'huile derrière le raccord de sortie.



TAMIS

3. Pour nettoyer le tamis, utiliser un solvant, puis assécher à l'air comprimé.

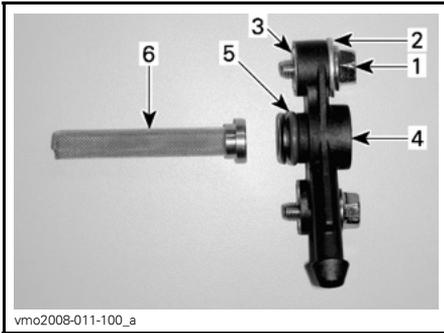
⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours une protection oculaire. Les produits chimiques peuvent causer des éclaboussures et vous blesser les yeux.

4. Essuyez toute huile renversée sur le réservoir d'huile.
5. **Remplacer** le joint torique du raccord de sortie du réservoir d'huile.

6. Reposer le raccord de sortie sur le réservoir d'huile.
7. Remettre soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

AVIS Faire attention à ne pas endommager le joint torique lors de l'insertion du raccord de sortie dans le réservoir d'huile. Appliquer de l'huile sur le joint torique pour faciliter la pose.



ENSEMBLE DE SORTIE D'HUILE

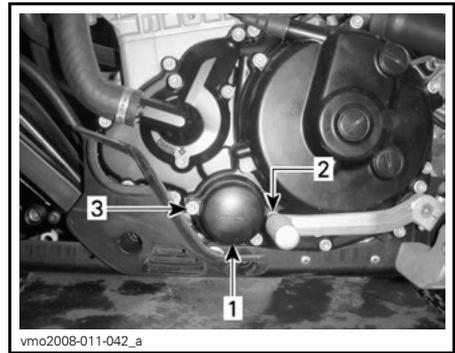
1. Boulon hexagonale
2. Rondelle
3. Pièce rapportée
4. Raccord de sortie
5. Joint torique
6. Tamis

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

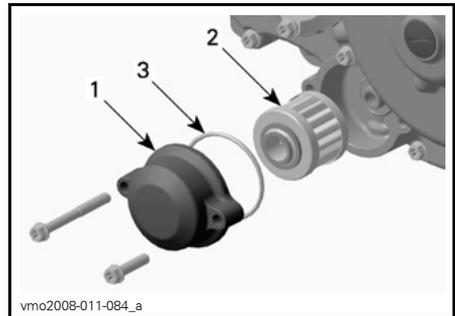
1. Dévisser le couvercle du filtre à huile.

REMARQUE: Repérer l'emplacement des vis.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle du filtre à huile
 2. Vis (M6 x 25)
 3. Vis (M6 x 55)
2. Retirer le filtre à huile et jetez le joint torique au rebut.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle du filtre à huile
 2. Filtre à huile
 3. Joint torique
3. Installer le nouveau filtre à huile avec un **NOUVEAU** joint torique.

REMARQUE: Appliquer de l'huile sur le filtre et le joint torique avant installation.

4. Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

5. Remplir le réservoir d'huile avec 1,8 L (1,9 pinte É.-U.) d'huile recommandée. Se référer à la rubrique *HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE* dans la présente rubrique pour plus de détails.
6. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. Vérifier s'il n'y a pas de fuite.
7. Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Liquide de refroidissement

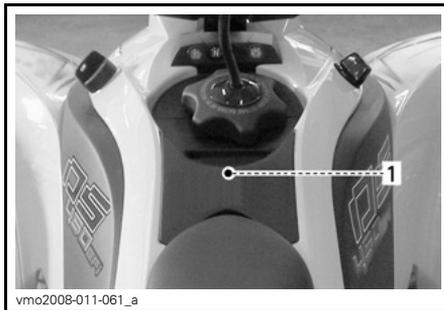
Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

REMARQUE: Pendant la vérification du niveau de liquide de refroidissement, inspecter visuellement la partie entourant le moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

Le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement se trouve sous le couvercle d'accès, à proximité du bouchon du réservoir d'essence.



SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Emplacement du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement



BOUCHON DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT

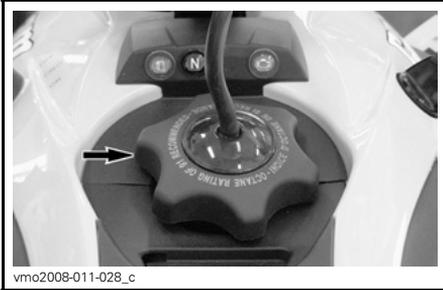
Pour retirer le couvercle d'accès, procéder comme suit :

1. Enlever le siège.

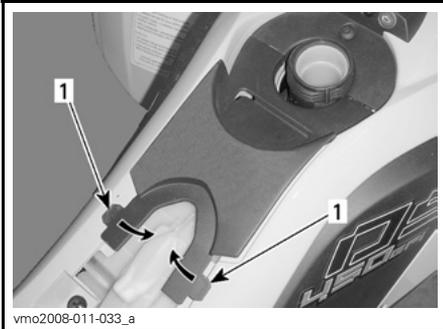


1. Loquet de siège

- Retirer le bouchon du réservoir d'essence.

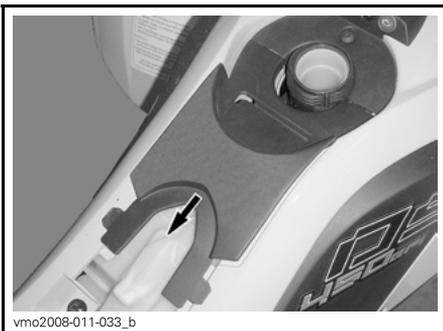


- Dégager du carénage les pattes du couvercle.

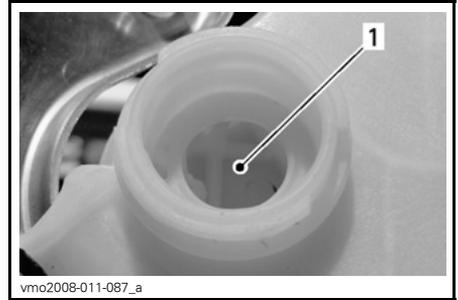


- Pattes

- Tirer délicatement vers l'arrière le couvercle pour le retirer.



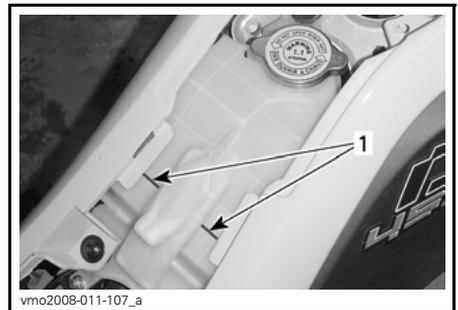
- Retirer le bouchon de remplissage. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

- Liquide de refroidissement ici

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

- Repères de niveau

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas.

Ajouter du liquide au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir les brûlures, n'enlevez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

- Remettre en place et bien visser le bouchon.
- Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am agréé.

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

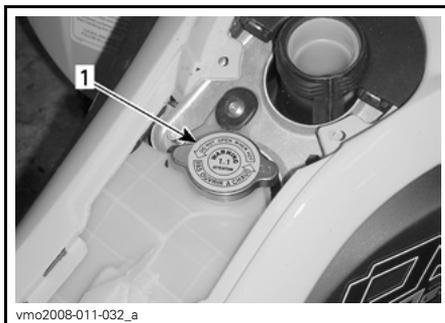
Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir des brûlures potentielles, n'enlevez pas le bouchon du radiateur et ne desserrez pas le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

- Retirer le couvercle d'accès; se reporter à **NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT** dans cette rubrique.
- Tourner le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et le retirer.

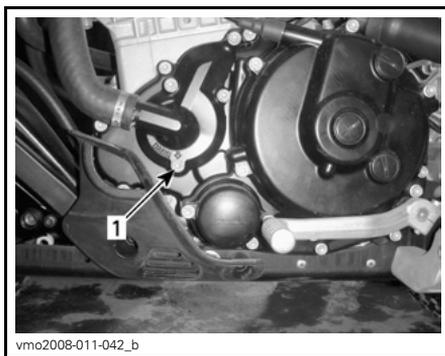


vmo2008-011-032_a

SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

- Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
3. Dévisser lentement le bouchon de vidange et vidanger le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de retirer le bouchon de vidange.

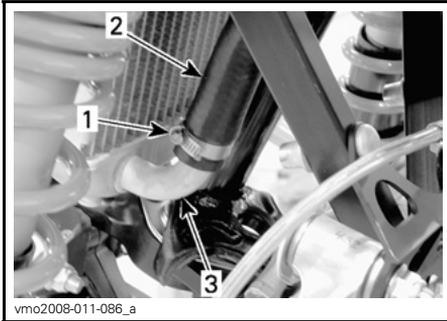


vmo2008-011-042_b

CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

- Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

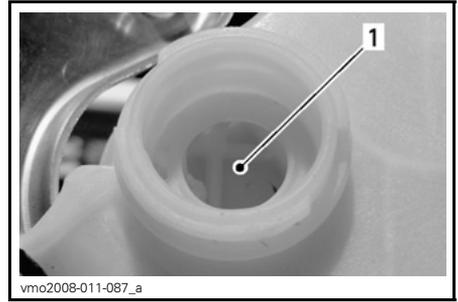
4. Vidanger complètement et resserrer le bouchon de vidange.
5. Desserrer le collier de serrage de la durite de sortie du radiateur.
6. Retirer la durite de sortie du radiateur pour vidanger complètement le circuit.



1. Collier de serrage
2. Durite de sortie
3. Radiateur

7. Reposer la durite et la fixer avec le collier de serrage.
8. Essuyer tout liquide de refroidissement renversé sur le châssis et le moteur.
9. Remplir le réservoir de liquide de refroidissement avec 1,8 L (1,9 pinte É.-U.) de liquide de refroidissement recommandé. Consulter la rubrique *FICHES TECHNIQUES* pour plus de détails.
10. Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin, **ne pas trop remplir**.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

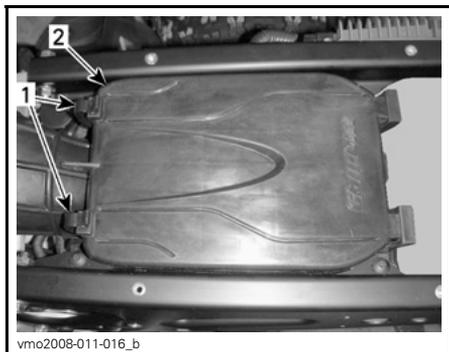
11. À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Presser sur l'accélérateur deux ou trois fois, puis ajouter du liquide de refroidissement au besoin.
12. Reposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Rechercher des fuites au niveau de tous les raccords.
13. Arrêter le moteur.
14. Remettre soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

Filtre à air

Dépose du filtre à air

AVIS Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Toujours utiliser des pièces d'origine ou des pièces équivalentes appropriées pour remplacer le filtre à air ou le préfiltre. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager.

1. Enlever le siège.
2. Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Fixations
2. Couvercle de boîtier de filtre à air
3. Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation

4. Retirer le préfiltre du filtre à air.



PRÉFILTRE

Nettoyage du filtre à air

Préfiltre

1. Nettoyer le préfiltre à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux).
2. Rincer et presser ensuite le préfiltre pour enlever l'excès d'eau.

Laisser sécher complètement le préfiltre.

Filtre à air

1. Verser un nettoyant de filtre à air (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau. Mettre le filtre à y tremper.
2. Pendant que le filtre trempe, nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.
3. Rincer le filtre à air avec de l'eau chaude.
4. Presser la mousse pour retirer l'excès d'eau. Laisser le filtre à air bien sécher.

REMARQUE: La poussière fine peut être retirée au moyen d'un pistolet pneumatique basse pression. Souffler l'air comprimé dans le sens inverse du débit d'air de fonctionnement.

Remplacer tout élément de filtre à air endommagé.

5. Une fois le filtre sec, re-huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou équivalent.

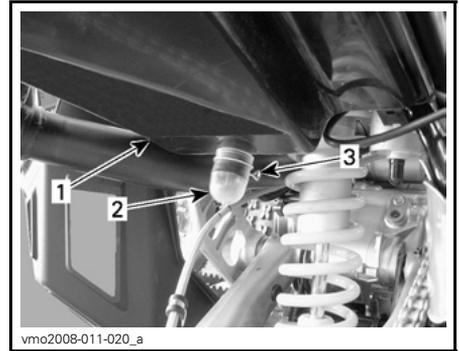
Installation du filtre à air

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Boîtier de filtre à air

Inspection du boîtier de filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient un liquide ou des dépôts.



1. Boîtier de filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans des endroits poussiéreux, vérifier plus souvent que selon les recommandations du *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

En présence de liquide ou des dépôts, presser et retirer la fixation. Retirer le tube de vidange et le vider.

AVIS Ne pas faire démarrer le moteur lorsque le tube de vidange contient du liquide ou des dépôts.

En présence de liquide ou de dépôts, le filtre à air doit être examiné, séché ou remplacé en fonction de son état.

Retirer le filtre à air conformément aux explications précédentes.

Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage du pare-étincelles du silencieux

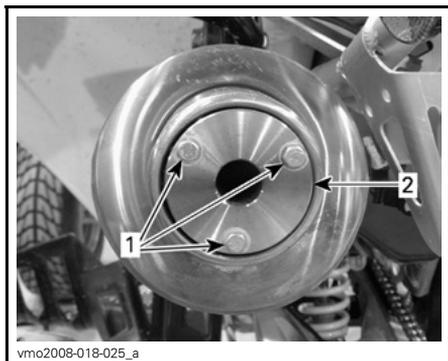
Le pare-étincelles du silencieux doit être nettoyé périodiquement de toute accumulation de calamine. Se reporter à *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

La totalité de l'échappement doit aussi être examiné pour déceler les fissures, les fuites ou les détériorations.

⚠ AVERTISSEMENT

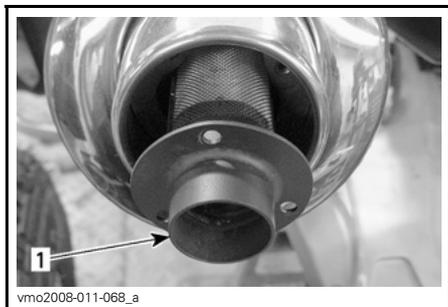
Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

1. Retirer les vis de fixation, retirer la plaque de retenue, retirer ensuite le pare-étincelles.



RETIRER

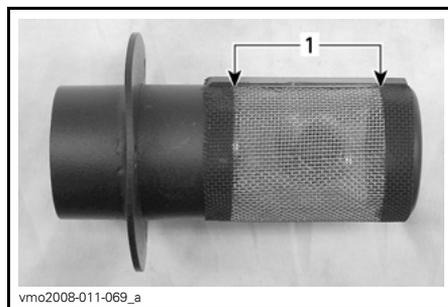
1. Vis
2. Plaque de retenue



RETIRER

1. Pare-étincelles
2. Retirer du pare-étincelles les dépôts de calamine au moyen d'une brosse.

REMARQUE: Utiliser une brosse souple et faire attention à ne pas endommager le pare-étincelles.



NETTOYER

1. Nettoyer cette partie

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

Radiateur

Nettoyage du radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.



TYPIQUE

1. Radiateur

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en dispose, se servir d'un boyau d'arrosage pour rincer les ailettes du radiateur.

⚠ ATTENTION Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

AVIS Faire attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. SI ON UTILISE UN BOYAU, UTILISER UNE BASSE PRESSION D'EAU. NE PAS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.

Inspection du radiateur

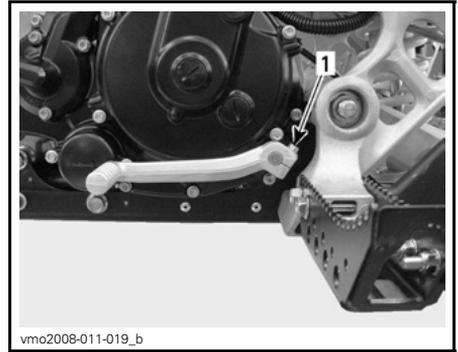
Examiner le radiateur et les durites pour déceler les fuites et les dommages.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Pédale de changement de vitesse

Réglage de la pédale de changement de vitesse

Retirer la vis qui retient la pédale de changement de vitesse sur le bout de l'axe de sélection, retirer ensuite la pédale de changement de vitesse.



1. Vis de douille

Reposer la pédale de changement de vitesse, puis serrer la vis de douille.

Frein de stationnement

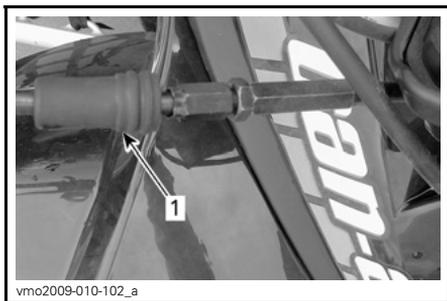
Réglage du frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le réglage du frein de stationnement.

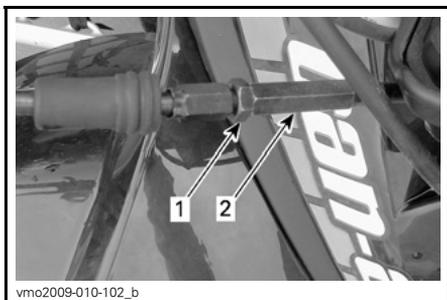
Veiller à ce que les composants du frein arrière soient en bon état et à ce que le système fonctionne correctement, régler ensuite le frein de stationnement de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Régler la transmission au neutre.
3. Glisser le cache poussière afin d'exposer le dispositif de réglage du câble.



1. Protecteur

4. Tenir le dispositif de réglage avec une clé ouverte et desserrer l'écrou de blocage.



1. Écrou de blocage
2. Dispositif de réglage

5. Tourner le dispositif de réglage jusqu'à l'apparition d'une résistance.
6. Déplacer fermement le véhicule par un mouvement de va-et-vient. Le frein arrière doit être «bloqué» pour empêcher l'essieu arrière de tourner. Si l'essieu arrière tourne, serrer le dispositif de réglage d'un tour à la fois jusqu'à ce que le frein arrière se «bloque».
7. Relâcher le frein de stationnement.
8. Déplacer le véhicule par un mouvement de va-et-vient. Le véhicule doit bouger librement.

9. Empêcher le dispositif de réglage de tourner et serrer l'écrou de blocage.
10. Glisser le protecteur sur le dispositif de réglage.

Si le réglage recommandé est impossible à obtenir, consulter un concessionnaire Can-Am agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

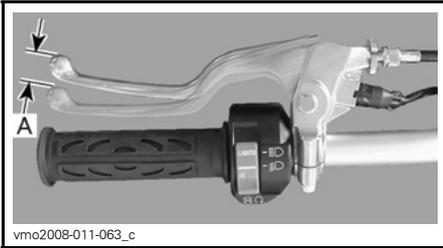
Utilisez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Veillez à ce que le frein de stationnement soit correctement réglé. Le fait de conduire le véhicule lorsqu'une pression constante s'exerce sur les freins peut entraîner l'endommagement du système de freinage et la perte de la capacité de freinage et/ou un incendie.

Embrayage

Réglage de l'embrayage

REMARQUE: DS 450 X mx modèle doté d'un dispositif de réglage rapide du câble ne comportant pas d'écrou de blocage. Régler le câble d'embrayage tel qu'expliqué ci-dessous, mais ignorer l'information concernant l'écrou de blocage.

Le jeu libre de la manette d'embrayage est de 10 à 15 mm, voir la photo suivante.



vmo2008-011-063_c

MANETTE D'EMBRAYAGE — JEU LIBRE NOMINAL

A. 10 à 15 mm

Si le jeu libre est **trop important** (supérieur à 15 mm), le réglage peut se faire au niveau de la manette d'embrayage. Se référer à **RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE D'EMBRAYAGE** ci-dessous.

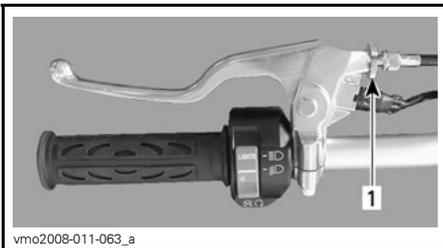
Si le jeu libre est **insuffisant ou inexistant**, il faut régler la vis du couvercle d'embrayage de manière à obtenir un jeu libre suffisant. Se référer à **RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE D'EMBRAYAGE** ci-dessous.

Effectuer les réglages appropriés.

AVIS S'il est impossible d'atteindre les réglages recommandés, consulter un concessionnaire agréé Can-Am.

Réglage au niveau de la manette d'embrayage

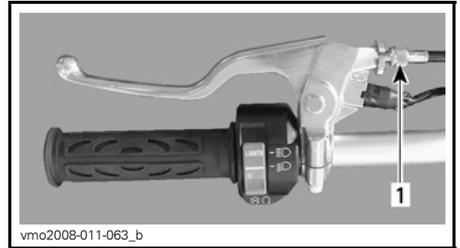
1. Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage du câble.



vmo2008-011-063_a

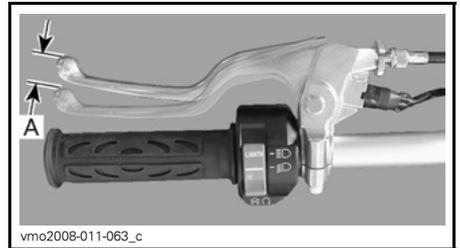
1. Écrou de blocage

2. Tourner le dispositif de réglage du câble jusqu'à l'obtention de la dimension appropriée.



vmo2008-011-063_b

1. Dispositif de réglage du câble



vmo2008-011-063_c

MANETTE D'EMBRAYAGE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

A. 10 à 15 mm

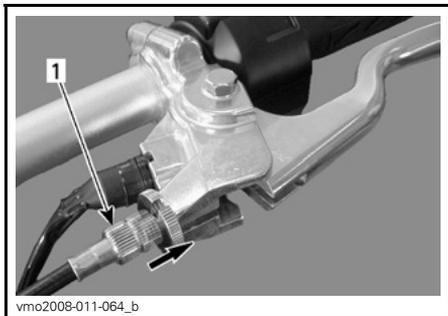
3. Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage du câble lorsque le réglage approprié est obtenu.

Réglage au niveau du couvercle d'embrayage

AVIS S'il faut régler la vis du couvercle d'embrayage; cela signifie que les disques d'embrayage sont usés. Il est ainsi fortement conseillé de demander à un concessionnaire Can-Am agréé d'inspecter les disques d'embrayage.

1. Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage du câble.

2. Desserrer complètement le dispositif de réglage du câble d'embrayage pour obtenir un jeu libre maximal.

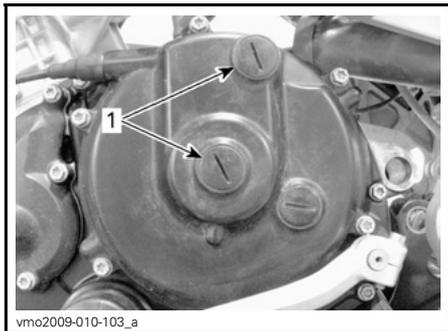


vmo2008-011-064_b

TYPIQUE

1. Dispositif de réglage du câble

3. Retirer les bouchons d'accès du couvercle d'embrayage.

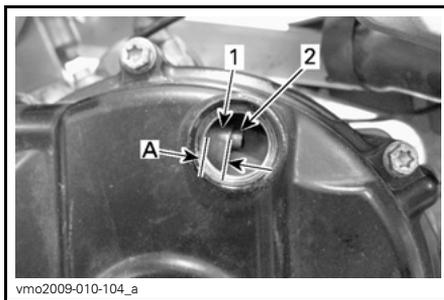


vmo2009-010-103_a

CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchons d'accès

REMARQUE: Veiller à ce que le câble d'embrayage soit lâche et à ce que la came de déblocage soit entièrement relâchée avant d'effectuer ce réglage.

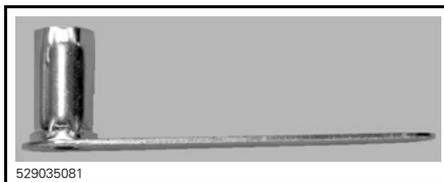


vmo2009-010-104_a

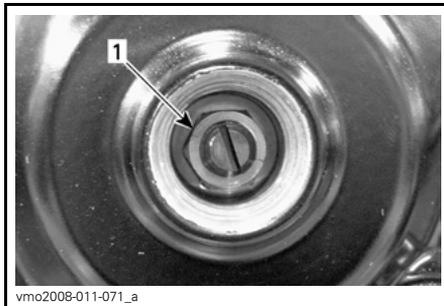
CAME DE DÉBRAYAGE - ENTIÈREMENT RELÂCHÉE

1. Came de débrayage
 2. Câble d'embrayage
- A. 4 à 5 mm

4. Installer la clé de réglage de l'embrayage (N/P 529 036 076) fournie dans la trousse à outils sur l'écrou de blocage.



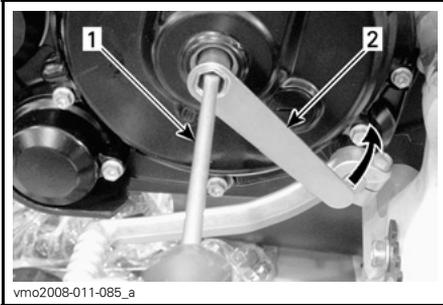
529035081



vmo2008-011-071_a

1. Écrou de blocage

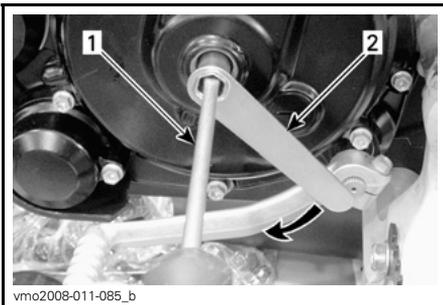
- Maintenir la vis de réglage au moyen d'un tournevis à lame plate, puis desserrer l'écrou de blocage dans le sens antihoraire.



- Tournevis
- Clé de réglage de l'embrayage

- Avec le tournevis, tourner délicatement la vis du dispositif de réglage de l'embrayage dans le sens horaire pour repérer le point de contact avec la butée de débrayage, puis la tourner 1/2 tour dans le sens antihoraire à partir du point de contact.

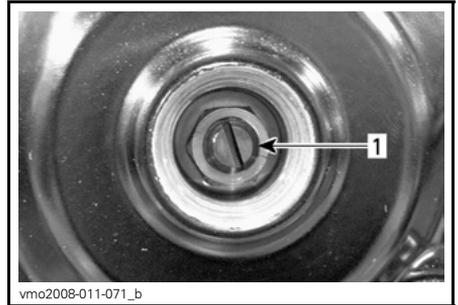
- Maintenir la vis de réglage au moyen du tournevis à lame plate, puis serrer l'écrou autobloquant dans le sens horaire à l'aide de la clé de réglage.



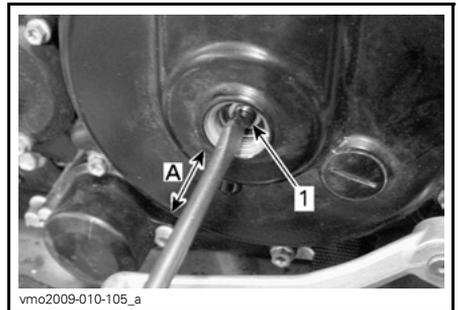
- Tournevis
- Clé de réglage de l'embrayage

Pour vérifier si le réglage est approprié, pousser délicatement sur la vis de réglage avec un doigt ou un tournevis. Un petit jeu (0,5 mm) doit être ressenti; dans le cas contraire, régler de nouveau.

AVIS Le disque d'embrayage peut s'user prématurément si le réglage est trop serré.



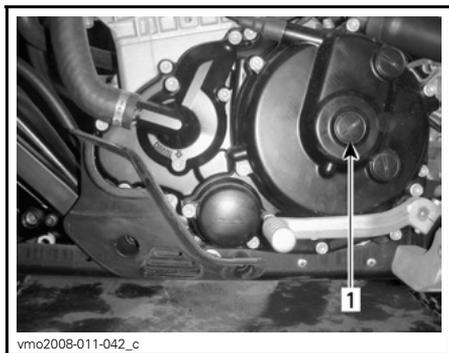
- Vis de réglage



- Vis de réglage
- Jeu (0,5 mm)

- Reposer les bouchons d'accès.

AVIS Ne pas trop serrer.



1. Bouchon d'accès

1. Régler de façon appropriée la manette d'embrayage. Se référer à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE D'EMBAYAGE* ci-dessus.

Câble d'accélérateur

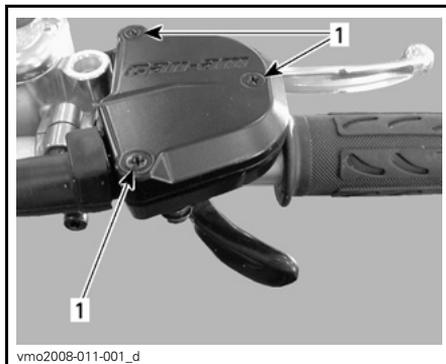
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant pour câble (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

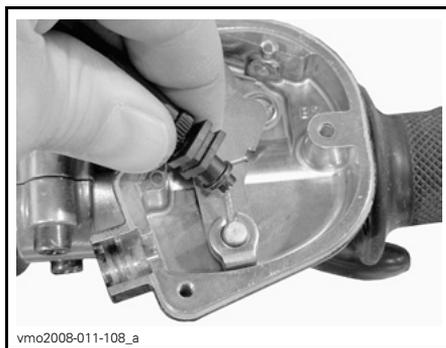
Utilisez toujours un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant ou raide.

1. Retirer le couvercle du logement de la manette d'accélérateur.



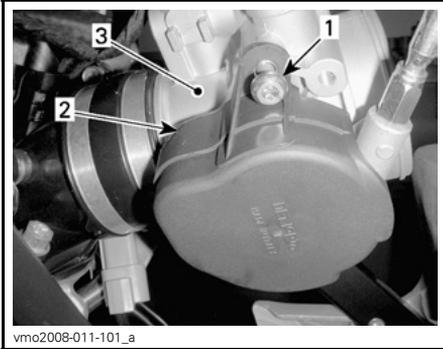
1. Retirer les vis

2. Retirer le câble de la manette d'accélérateur.



vmo2008-011-108_a

3. Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



vmo2008-011-101_a

CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Retirer la vis
2. Couvercle
3. Carter de papillon

4. Installer l'outil de lubrification de câble (N/P 529 035 738) ou l'équivalent sur le câble.



V00103Y

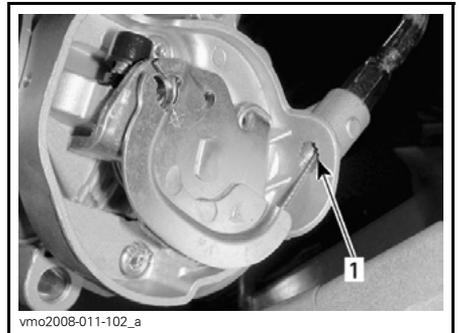
TYPIQUE

5. Insérer l'aiguille de la bombe aérosol dans le trou de lubrification du câble.

⚠ AVERTISSEMENT
 Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour de l'outil de lubrification de câble pour éviter les éclaboussures de lubrifiant.

6. Mettre du lubrifiant jusqu'à ce qu'il traverse le câble.



vmo2008-011-102_a

1. Rechercher du lubrifiant ici
7. Reposer le câble.
8. Vaporiser une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis refermer le logement.
9. Régler la manette d'accélérateur.

Manette d'accélérateur

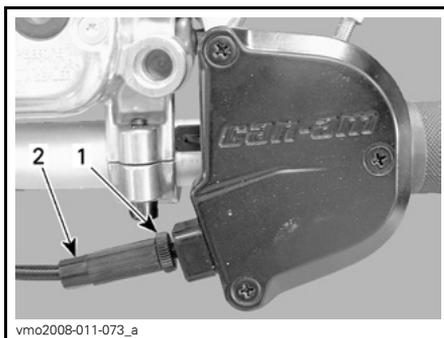
Réglage de la manette d'accélérateur

1. Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. *Protecteur de caoutchouc*

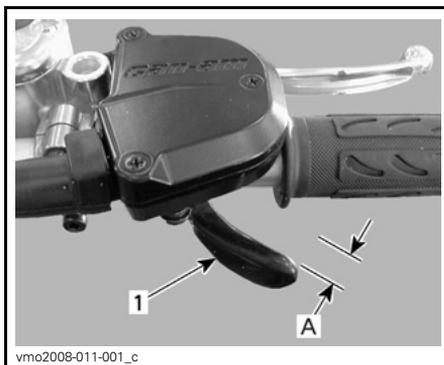
2. Desserrer l'écrou de blocage puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.



1. *Écrou de blocage*
2. *Dispositif de réglage*

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

3. Serrer l'écrou de blocage et réinstaller le protecteur.



1. *Manette d'accélérateur*
- A. 2 à 4 mm

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

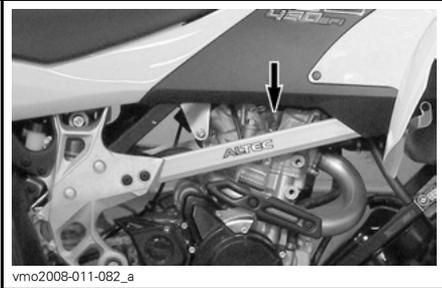
⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Bougies

Dépose des bougies

1. Débrancher les câbles de bougie.



vmo2008-011-082_a

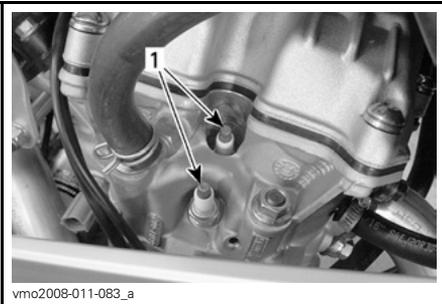
EMPLACEMENT DES CÂBLES

2. Si possible, nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours des verres de protection en utilisant de l'air comprimé.

3. Dévisser et retirer les bougies.



vmo2008-011-083_a

1. Bougies

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, bien vérifier si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

1. Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des bougies entre 0,7 et 0,8 mm.
2. Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filetages des bougies pour empêcher un grippage possible et augmenter le transfert de chaleur depuis les bougies d'allumage jusqu'à la culasse.
3. Serrer les bougies à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.
4. Serrer les bougies à 19 N•m.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Dépose de la batterie

1. Enlever le siège.
2. Débrancher le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez toujours cette séquence de démontage : débranchez le câble négatif NOIR (-) d'abord.

- Retirer les boulons de fixation du support et du porte-batterie.



- ROUGE (+)
- NOIR (-)
- Support de batterie

Nettoyage de la batterie

Nettoyer les bornes de la batterie et l'extrémité des câbles avec une brosse métallique.

Installation de la batterie

Remettre la batterie dans le véhicule. Fixer le support de batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Rebranchez le câble positif ROUGE (+) d'abord, puis le câble négatif NOIR (-). Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) en premier.

Enduire les bornes de graisse diélectrique (N/P 293 550 004) ou l'équivalent pour les protéger contre l'oxydation.

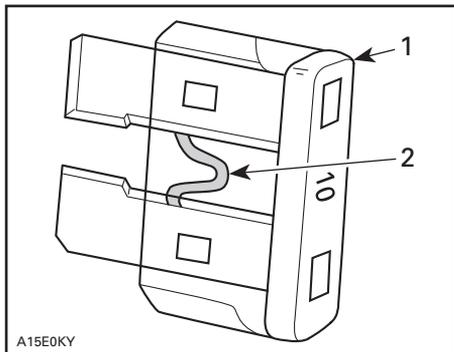
Fusibles

Vérification des fusibles

Le système électrique se trouve protégé avec des fusibles, en cas d'endommagement d'un fusible, le remplacer par un fusible de même calibre.

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Tirer sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifier si le filament est fondu.



- TYPIQUE
- Fusible
 - Vérifier s'il est fondu

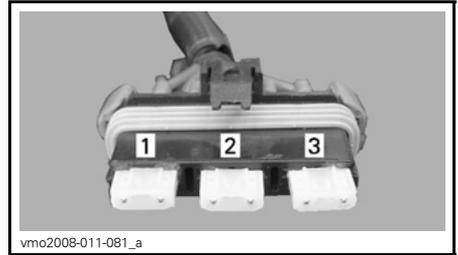
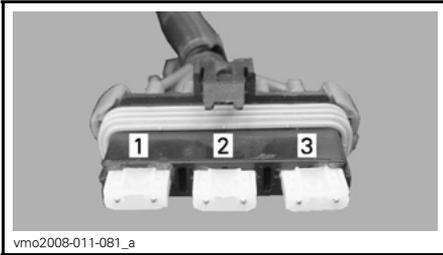
Emplacement des fusibles

Les porte-fusibles se trouvent sous le siège dans le compartiment d'entretien et du côté gauche du moteur.

Fusibles sous le siège



- EMPLACEMENT DES FUSIBLES
- Porte-fusibles



vmo2008-011-081_a

vmo2008-011-081_a

DESCRIPTION DES FUSIBLES

1. Système de charge (20 A)
2. Clignotant (5 A)
3. Principal (30 A)

DESCRIPTION DES FUSIBLES

1. Ventilateur de refroidissement et accessoires (20 A)
2. MCM (Module de commande du moteur) (5 A)
3. Pompe à carburant (15 A)

REMARQUE: Assurez-vous de placer le clip de plastique sur le dessus conformément à l'illustration qui précède afin d'identifier correctement le fusible.

REMARQUE: Assurez-vous de placer le clip de plastique sur le dessus conformément à l'illustration qui précède afin d'identifier correctement le fusible.

Fusibles du côté gauche du moteur

Feux



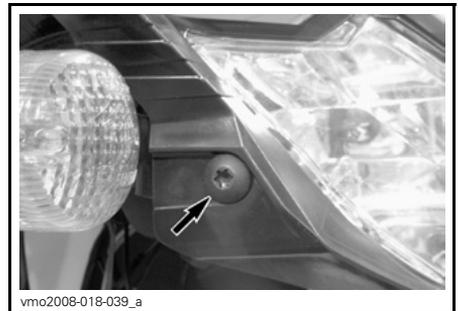
Réglage du faisceau des phares

Pour régler le faisceau, procéder comme suit :

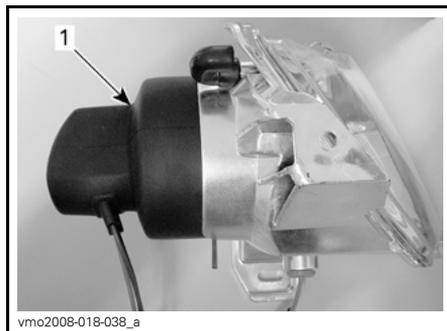
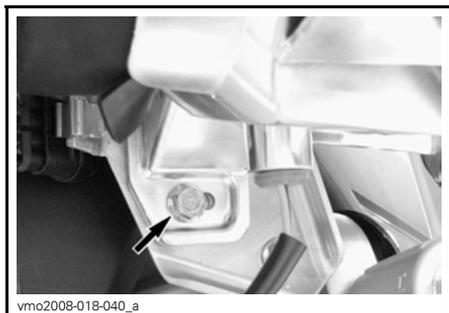
1. Desserrer les boulons de l'illustration suivante, sans les retirer.

EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. Porte-fusibles



vmo2008-018-039_a



2. Régler à la main l'angle du logement de phare.
3. Régler les deux phares de la même manière.
4. Resserrer la vis lorsque le phare est réglé.

Remplacement des ampoules de phare

Chaque phare contient deux ampoules, une ampoule de phare et une ampoule de feu de position.

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

REMARQUE: En ce qui a trait aux illustrations qui suivent, le carénage avant a été enlevé du véhicule pour faciliter la compréhension.

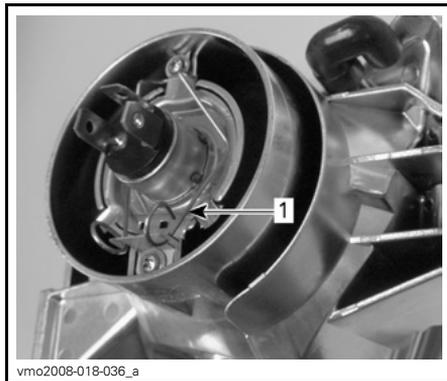
Pour remplacer une ampoule de phare, procéder comme suit :

1. Mettre la clé de contact à la position «OFF».
2. Enlever le protecteur en caoutchouc du logement de phare.

TYPIQUE

1. Protecteur de caoutchouc

3. Débrancher le connecteur de l'ampoule de phare.
4. Pousser les extrémités rondes du clip de retenue vers l'avant, puis les placer de côté pour déverrouiller l'ampoule du phare.



TYPIQUE

1. Clip de retenue

5. Soulever et maintenir le clip de retenue, puis retirer l'ampoule.



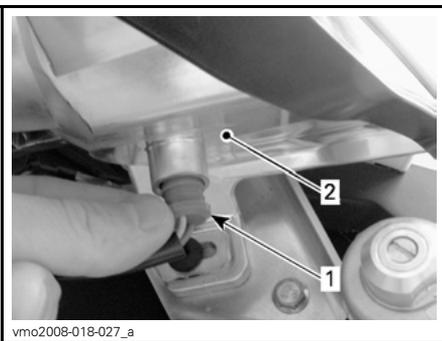
TYPIQUE

6. Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.
7. Vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

Remplacement des ampoules de feu de position avant

Pour remplacer l'ampoule des feux de position avant qui se trouve dans le logement des phares, procéder comme suit :

1. Mettre la clé de contact à la position «OFF».
2. Sortir la douille de lampe du logement des phares.



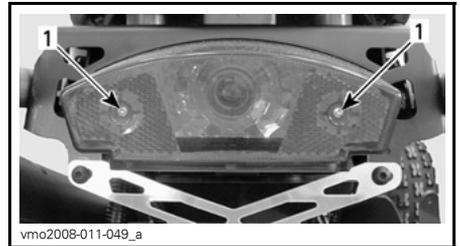
1. Douille de feu de position
2. Logement de phare

3. Extraire l'ampoule de la douille.

4. Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant dans la douille.
5. Replacer la douille du feu de position dans le logement de phare en la poussant dans l'ouverture.
6. Vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

Remplacement des ampoules de feu arrière

1. Mettre la clé de contact à la position «OFF».
2. Dévisser les vis de la lentille pour accéder aux ampoules.



TYPIQUE

1. Vis

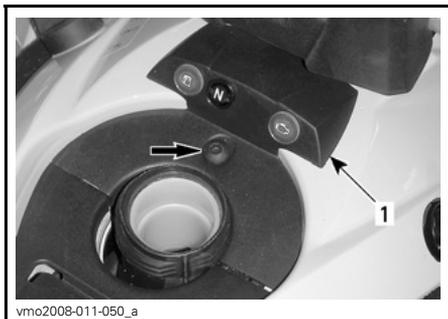
3. Appuyer sur l'ampoule tout en la dévissant pour la dégager de sa douille.
4. Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.
5. Vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

Voyants

Remplacement des ampoules de voyant

1. Retirer le bouchon du réservoir d'essence.

- Retirer la console.

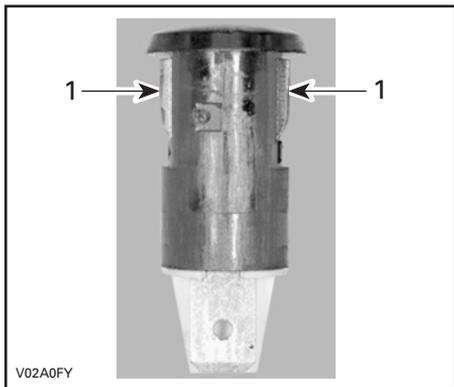


vmo2008-011-050_a

TYPIQUE

- Console

- Débrancher les fils du voyant déflectueux.
- Pincer les deux pattes, puis tirer le voyant hors du trou.



V02A0FY

- Pattes

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

Chaîne d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

Mettez toujours l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, de régler ou de lubrifier la chaîne d'entraînement.

Inspection de la chaîne d'entraînement

Ce véhicule est équipé d'axes et de galets à graissage permanent à joints toriques. Toujours vérifier la chaîne d'entraînement avant de conduire ce véhicule.

Rechercher des joints toriques ou des galets manquants ou endommagés, et corriger le réglage du jeu.

Graissage et nettoyage de la chaîne d'entraînement

AVIS Ne jamais laver la chaîne avec de l'eau ou de l'essence sous haute pression. Cela endommage les joints toriques et entraîne une usure prématurée et une défaillance de la chaîne d'entraînement.

Nettoyer les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

REMARQUE: Ne pas broser la chaîne.

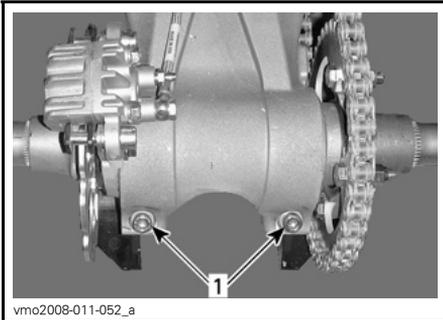
Lubrifier seulement avec un lubrifiant de chaîne à joints toriques approuvé. Les autres lubrifiants de chaîne du commerce peuvent contenir un solvant qui pourrait endommager les joints toriques.

Réglage de la chaîne d'entraînement

Régler la chaîne d'entraînement avant chaque randonnée.

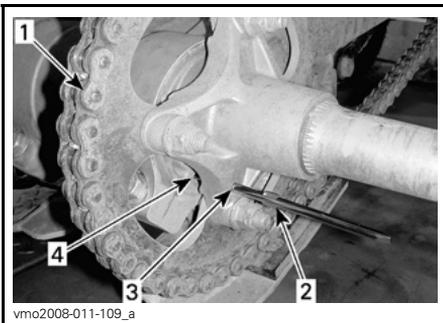
REMARQUE: Toujours régler la chaîne d'entraînement avec le conducteur, ou un poids équivalent, assis sur le véhicule.

1. Choisir une surface horizontale et mettre la transmission au POINT MORT (N).
2. Desserrer les boulons de verrouillage de l'essieu arrière.



1. Boulons de verrouillage de l'essieu arrière

3. Insérer la lame d'un tournevis dans le moyeu de la roue dentée et dans le carter d'essieu excentrique.



1. Chaîne d'entraînement
2. Lame de tournevis (trousse à outils)
3. Moyeu de roue dentée
4. Carter d'essieu excentrique

4. Une fois la lame de tournevis bien en place, tirer le véhicule vers l'arrière pour réduire le jeu libre de la chaîne.

MODÈLE	MÉTHODE DE RÉGLAGE	JEU DE LA CHAÎNE
DS 450 (CE)	Pour diminuer le jeu : TIRER le véhicule vers l'arrière	à 22 mm au point milieu entre les roues dentées

REMARQUE: Le bon jeu libre de la chaîne est de 22 mm (7/8 po) à mi-chemin entre les roues dentées.

5. Serrer les boulons de verrouillage de l'essieu arrière à 48 N•m.

Glissière de la chaîne d'entraînement

Inspection de la glissière de la chaîne d'entraînement

Vérifier souvent la glissière de la chaîne d'entraînement, se reporter au PROGRAMME D'ENTRETIEN.

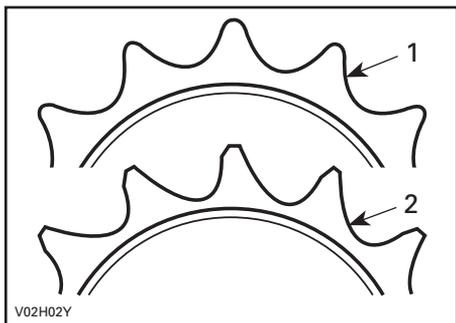
Remplacer la glissière de la chaîne d'entraînement lorsqu'elle est usée.

Consulter un concessionnaire Can-Am agréé pour son remplacement.

Roues dentées de la chaîne d'entraînement

Inspection des roues dentées de la chaîne d'entraînement

Vérifier si les roues dentées sont déformées.



1. Bon
2. Remplacer

AVIS Remplacer la chaîne et les roues dentées en même temps pour prévenir leur usure rapide. Poser un circlip neuf chaque fois que la roue dentée du moteur est déposée.

Pneus et roues

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont FROIDS, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

PRESSION DES PNEUS		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 100 kg	MAXIMUM	48 kPa	
	MINIMUM	34,5 kPa	

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus et les jantes sont endommagés et usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Cette application combinée peut créer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.

Ne pas poser des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu. Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

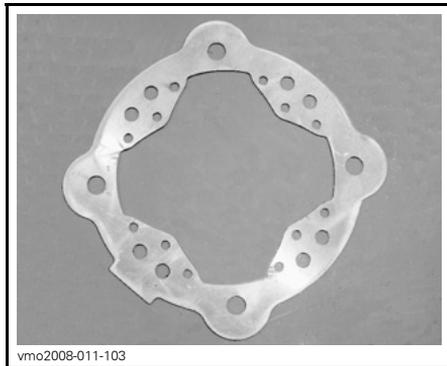
Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces directives ne sont pas suivies.

Dépose d'une roue

1. Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.
2. Soutenir le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles.
3. Dévisser les écrous et les rondelles, puis enlever la roue.

REMARQUE: Les modèles X mx sont équipés d'écrous coniques et ne comportent pas de rondelles.

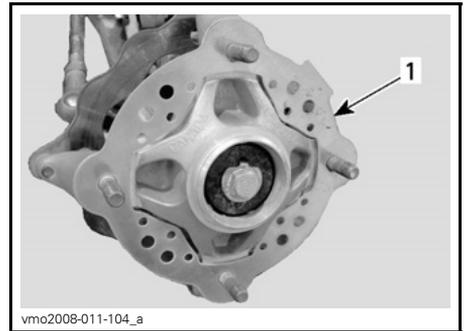
AVIS Pour éviter d'endommager les disques de frein avant, ne jamais remorquer ou conduire le véhicule si le protecteur de disques avant n'est pas correctement installé.



PROTECTEUR DE DISQUE

Pose d'une roue

À l'avant, vérifier si les protecteurs de disques de frein sont correctement posés.



ROUE AVANT

1. Protecteur de disque

1. Poser les écrous et les rondelles (le cas échéant).

⚠ AVERTISSEMENT

Sur les modèles X mx, posez le côté conique des écrous vers la jante.

Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer au couple final de 52 N•m.

AVIS Toujours utiliser les écrous de roue et les rondelles recommandés. D'autres écrous et rondelles risquent d'endommager la jante.

Roulements de roue avant

Inspection des roulements de roue avant

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Essieu arrière

Inspection de l'essieu arrière

Soulever l'arrière du véhicule afin que les roues ne touchent pas le sol.

Pousser et tirer l'essieu arrière pour vérifier le jeu.

Vérifier si l'essieu est courbé ou s'il présente un faux-rond.

Si l'on constate un jeu ou des dommages, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Suspensions

Inspection des suspensions

Amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les amortisseurs sont à air comprimé.
- Ils peuvent exploser s'ils sont chauffés ou perforés.
- Ne les démontez pas.

Inspection des bras triangulaires, des bras oscillants et de la tringlerie de suspension

Vérifier si ces pièces sont endommagées (fissures, creux, jeu excessif ou piqûres de corrosion). Si un de ces dommages est observé. **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE ET VOIR UN CONCESSIONNAIRE CAN-AM AGRÉÉ.**

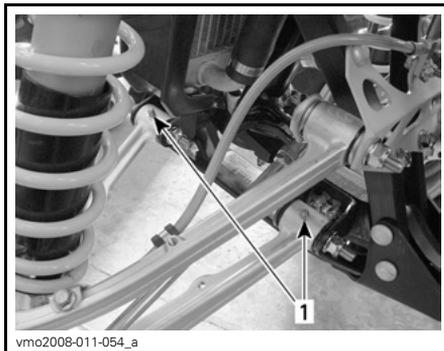
⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais un véhicule présentant des pièces de suspension défectueuses.

Lubrification de la suspension avant

Lubrifier les bras triangulaires avant avec un pistolet graisseur. Utiliser de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

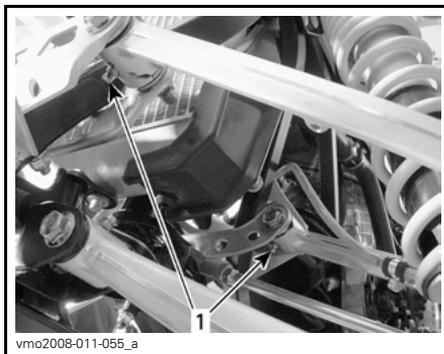
REMARQUE: Sur le modèle DS 450 X mx, seul les bras de suspension inférieurs disposent des graisseurs.



vmo2008-011-054_a

TYPIQUE — BRAS DE SUSPENSION INFÉRIEUR

1. Graisseurs



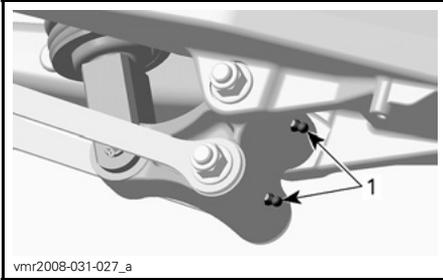
vmo2008-011-055_a

TYPIQUE — BAS DE SUSPENSION SUPÉRIEUR (SAUF POUR LE X mx)

1. Graisseurs

Lubrification de la suspension arrière

Lubrifier avec de la graisse pour suspension (N/P 293 550 033) aux graisseurs illustrés.



vmo2008-031-027_a

LEVIER COUDÉ

1. Graisseurs



vmo2009-005-008_a

BRAS PIVOTANT

1. Graisseur

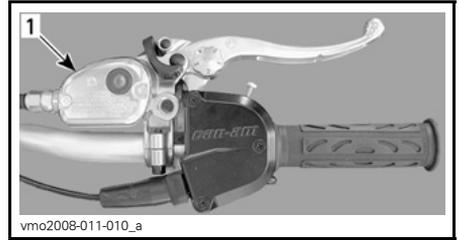
Freins

Niveau du liquide de frein

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am agréé.

Réservoir de liquide de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.



vmo2008-011-010_a

TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de frein avant

Vérifier le niveau du liquide de frein par le regard latéral du couvercle du réservoir.

Une couleur **FONCÉE** indique que le niveau du liquide est correct.

Une couleur **CLAIRE** indique que le niveau du liquide est insuffisant.



vmo2008-011-062_a

TYPIQUE

1. Niveau de liquide de frein correct

2. Niveau de liquide de frein insuffisant

Nettoyer et retirer le couvercle du filtre, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer en cas de dommages.

Réservoir de liquide de frein arrière

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir.



SITUÉ PRÈS DE L'AILE ARRIÈRE DROITE

1. Réservoir de liquide de frein arrière

Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.



CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

1. Niveau maximal (MAX.)

2. Niveau minimal (MIN.)

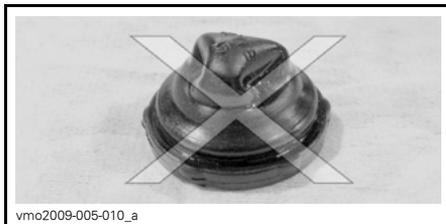
Nettoyer et retirer le bouchon de remplissage, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la repose du bouchon de remplissage du réservoir de liquide de frein arrière, ramener la membrane en caoutchouc à sa position initiale.



BONNE POSITION



MAUVAISE POSITION

Liquide de frein recommandé

Un contenant de liquide de frein ouvert peut être contaminé ou peut avoir absorbé de l'humidité contenue dans l'air.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé.

AVIS Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

Inspection des freins

Le frein de stationnement monté à l'arrière et mécanique et comporte un câble réglable. Si un réglage s'impose, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Le système de freinage normal est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier :

- le niveau de liquide de frein.
- que le système de freinage ne présente aucune fuite.
- si les freins sont spongieux.
- si les freins sont propres.
- si les disques sont très usés, ainsi que l'état de leur surface.
- si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.
- Si le protecteur de disques de frein avant est endommagé; le remplacer au besoin.

LIMITES D'USURE	
Épaisseur des plaquettes de frein	1 mm
Épaisseur des disques	3,5 mm
Gauchissement maximal des disques	0,2 mm

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

Carrosserie

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques. Protéger l'extrémité du silencieux pour éviter toute infiltration d'eau dans l'échappement.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (utiliser un détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Loquet du siège

Retirer le siège et vérifier le mécanisme de verrouillage. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour remplacer ces pièces.

Châssis

Inspection du châssis

Vérifier si le châssis présente des fissures ou d'autres dommages. Consulter un concessionnaire Can-Am agréé pour son remplacement ou sa réparation.

Bien vérifier si les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour les couples prescrits, et remplacer ou réparer des pièces.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faites vérifier l'intégrité du système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am agréé conformément à ce qui est prescrit dans le *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre mois, il faut le remiser adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour connaître les consignes appropriées.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé pour connaître les consignes appropriées.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

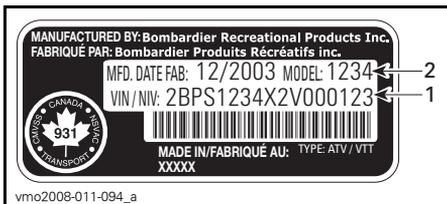
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

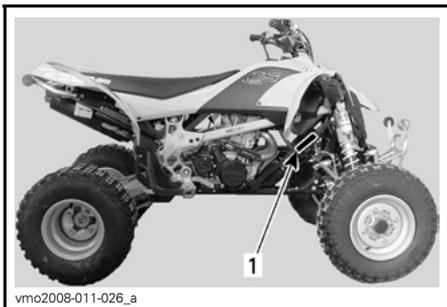
Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am agréé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation en vertu de la garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule



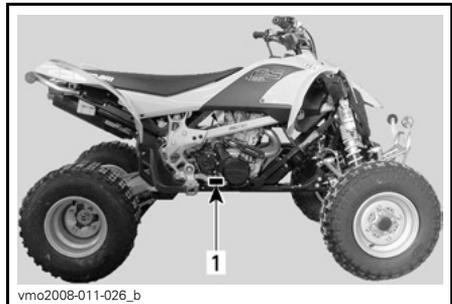
TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (numéro d'identification du véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement du numéro de série du véhicule

Numéro d'identification du moteur



TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (numéro d'identification du moteur)

Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule est conforme aux normes de différents pays.

L'étiquette se trouve sous le feu arrière, sur l'aile arrière.



La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS 450	DS 450 X mx
MOTEUR			
Type		ROTAX® 449, 4 temps. Moteur à double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement	
Nombre de cylindres		1	
Nombre de soupapes		4	
Cylindrée		449,3 cm ³	
Alésage		97 mm	
Course		60,8 mm	
Taux de compression		11,8:1	
Lubrification	Type	Lubrification sous pression (lubrification simultanée du moteur et de la transmission)	
	Filtre à huile	Filtre à huile multicouche synthétique	
Décompresseur		Automatique	
Système d'échappement		BRP, acier inoxydable	
Filtre à air		Filtre en mousse à 2 étages	
TRANSMISSION			
Embrayage		Embrayage à huile multidisque	
Transmission		Transmission 5 vitesses à prise constante intégrée	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Type		Refroidi par liquide avec pompe à eau intégrée	
Radiateur		Monté à l'avant avec ventilateur thermostatique	
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Type		Injection électronique du carburant à un seul corps de papillon (46 mm)	
Régime de ralenti		± 50	1800 tr/min (non réglable)
Pompe à essence	Type	Électrique (dans le réservoir d'essence)	

MODÈLE		DS 450	DS 450 X mx
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Génératrice-magnéto	Type	250 W à 6000 tr/min	
Type d'allumage		ADI (allumage à charge inductive)	
Calage de l'allumage		Non réglable	
Limiteur de régime moteur		10200	
Bougie	Marque	NGK (appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur le filetage des bougies)	
	Type	DCPR9E	
	Écartement des électrodes	0,7 à 0,8 mm	
Nombre de bougies		2	
Batterie	Type	Batterie sans entretien	
	Volt	12 volts, 7 A•h	
Système de démarrage		Démarreur électrique. Démarre dans tous les rapports (avec boîte débrayée ou au point mort)	
Phares (feux de croisement)		2 x 35 W	
Phares (feux de route)		2 x 35 W	
Feux de position avant		2 x 5 W	
Clignotants		4 x 10 W	
Feu arrière		5/21 W	
Fusibles	Principal	30 A	
	Système de charge	20 A	
	Clignotants	5 A	
	Ventilateur et accessoires	20 A	
	MCM	5 A	
	Pompe à essence	15 A	

MODÈLE		DS 450	DS 450 X mx
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Essieu arrière		Entraînement par chaîne/essieu riside	
SUSPENSION			
Avant	Type	Suspension indépendante - Bras triangulaire double	
	Course	HPG X: HPG (entièrement réglable)	
Arrière	Type	Bras oscillant rigide	
	Course	HPG X: HPG (entièrement réglable)	
Chasse (réglable sur le modèle X mx seulement)		Réglage en usine : 6°	
Angle de carrossage (réglable sur le modèle X mx seulement)		Réglage en usine : 12°	
PNEUS			
Pression (jusqu'à 100 kg [220 lb])	Avant	48 kPa maximum	
	Arrière	34,5 kPa minimum	
Dimensions	Avant	21 x 7R-10	
	Arrière	20 x 11R-9	
ROUES			
Dimensions	Avant	10 x 5,5	10 x 5
	Arrière	9 x 8,5	9 x 8
Couple de serrage des écrous de roue		52 N•m	
FREINS			
Avant		Hydraulique, 2 disques	
Arrière		Hydraulique, 1 disque	
Frein de stationnement		Manette de verouillage séparée du côté droit sur le guidon (roues arrières)	

MODÈLE		DS 450	DS 450 X mx
DIRECTION			
Pincement (véhicule sur le sol, et mesurée au centre de la bande de roulement du pneu)		0 à 6,35 mm	
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Charge maximale permise		100 kg (220 lb) avec le conducteur, toutes les autres charges et accessoires ajoutés	
Poids en charge maximum techniquement		283 kg	
DIMENSIONS			
Longueur hors tout		1,83 m	
Largeur hors tout		1,17 m	1,25 m
Hauteur hors tout		1,06 m	1,13 m
Empattement		1,27 m	
Largeur de la voie (mesurée au centre de la bande de roulement)	Avant	1,0 m	1,08 m
	Arrière	909 mm	997 mm
Hauteur de suspension (sous le châssis)		229 mm	216 mm
Garde au sol (sous l'essieu arrière)		132 mm	118 mm

MODÈLE		DS 450	DS 450 X mx
LIQUIDES			
Type d'huile à moteur		Huile synthétique XP-S 5W40. N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans votre VTT Can-Am équipé d'un embrayage à huile. Se reporter à la rubrique <i>HUILE À MOTEUR</i> dans la rubrique des <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> pour plus de détails.	
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol (50%) et eau distillée (50%). Employer le liquide prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium	
Carburant	Type	Essence super sans-plomb	
	Indice d'octane	95 RON	
Frein hydraulique		Liquide de frein DOT 4	
CONTENANCES			
Réservoir d'essence		11,5 L comprenant une réserve d'environ 2,5 L	
Huile moteur/boîte de vitesse		1,8 L	
Liquide de refroidissement		1,8 L	

TABLEAU DE CONVERSION

FACTEURS DE CONVERSION		
POUR CONVERTIR DES	EN ⁽¹⁾	MULTIPLIER PAR
po	mm	25,4
po	cm	2,54
po ²	cm ²	6,45
po ³	cm ³	16,39
pi	m	0,3
oz	g	28,35
lb	kg	0,45
lbf	N	4,4
lbf•po	N•m	0,11
lbf•pi	N•m	1,36
lbf•pi	lbf•po	12
lb/po ²	kPa	6,89
oz imp.	oz É.-U.	0,96
gal imp.	gal É.-U.	1,2
gal imp.	L	4,55
oz É.-U.	ml	29,57
gal É.-U.	L	3,79
mi/h	km/h	1,61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1,8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1,8) + 32
cv	kW	0,75

⁽¹⁾ Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné.
Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25,4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. **L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».**
 - Mettre l'interrupteur à «ON».
2. **L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «OFF».**
 - Mettre l'interrupteur à «ON».
3. **La transmission n'est pas au POINT MORT (N).**
 - Mettre la transmission au POINT MORT (N) ou presser la manette d'embrayage.
4. **Batterie faible ou connexions desserrées.**
 - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
 - Faire vérifier la batterie.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. **Fusible brûlé.**
 - Vérifier le fusible de la pompe à essence.
2. **Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).**
 - (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer ce mode spécial qui bloque l'injection pendant le lancement du moteur. Procéder comme suit.
 - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
 - Comprimer complètement la manette d'accélérateur et la MAINTENIR dans cette position.
 - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.
Si le moteur ne démarre toujours pas :
 - Nettoyer la partie entourant les protecteurs des bougies.
 - Retirer les bougies; se reporter à la rubrique RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
 - Actionner le démarreur à quelques reprises.
 - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
 - Faire démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.
REMARQUE : Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

- 3. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).**
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Vérifier le fusible de la pompe à essence.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.
- 4. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).**
 - Vérifier le fusible de l'allumage.
 - Enlever les bougies et les rebrancher aux protecteurs de bougie.
 - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «ON».
 - Mettre la bougie à la masse du moteur, loin des puits de bougie, et faire démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer les bougies.
 - Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.
- 5. Compression du moteur.**
 - Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression.
 - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

- 1. Bougies encrassées ou endommagées.**
 - Se référer à *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER*.
- 2. L'essence ne parvient pas au moteur.**
 - Se référer à *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER*.
- 3. Le moteur surchauffe (le voyant d'anomalie moteur [ambre] s'allume ou clignote).**
 - Se reporter à *SURCHAUFFE DU MOTEUR*.
- 4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
 - Vérifier s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.
- 5. Bobine d'allumage débranchée.**
 - Vérifier la connexion de la bobine d'allumage.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, se reporter à *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)

2. Ailettes de radiateur sales.

- Nettoyer les ailettes du radiateur; se reporter à *RADIATEUR* dans *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

3. Ventilateur de refroidissement inopérant.

- Vérifier le fusible du ventilateur de refroidissement; se reporter à *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*. Si le fusible est intact et si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

RETOURS DE FLAMME

1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

- Se reporter à *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

2. Le système d'échappement fuit.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

3. Le moteur tourne en surchauffant.

- Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.

- Nettoyer les bougies et vérifier leur degré thermique. Remplacer au besoin.

2. Présence d'eau dans l'essence.

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

BRUIT INHABITUEL DU MOTEUR

1. Réglage des soupapes.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

2. Tendeur de chaîne.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

3. Chaîne de distribution usée.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

2. Frein de stationnement.

- Bien vérifier si le frein de stationnement est complètement desserré.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.

LA TRANSMISSION NE CHANGE PAS DE RAPPORT EN DOUCEUR

1. Le niveau d'huile à moteur/boîte de vitesse est insuffisant.

- Remplir le réservoir d'huile au niveau approprié avec une huile recommandée.

2. Système de changement de vitesse de la transmission.

- Essayer de presser davantage la manette d'accélérateur pendant une montée de vitesse.
- Presser la manette d'embrayage plus longtemps pendant une rétrogradation.

3. Réglage incorrect de l'embrayage

- Régler le mécanisme d'embrayage, se référer à EMBRAYAGE dans la rubrique PROCÉDURES D'ENTRETIEN.

4. Type d'huile incorrect.

- Vidanger l'huile à moteur et n'utiliser que de l'huile recommandée.

5. Transmission.

- Consulter un concessionnaire Can-Am agréé.

LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR (rouge) RESTE ALLUMÉ

1. Surchauffe du moteur.

- Se reporter à SURCHAUFFE DU MOTEUR.

2. Tension de batterie trop faible ou trop élevée.

- Vérifier la tension de la batterie et le circuit de charge.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR (rouge) CLIGNOTE

1. Le moteur est en mode protection (limp home).

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am agréé.

MESSAGES S'AFFICHANT DANS L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

MESSAGE	DESCRIPTION
LO BATT	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI TEMP ⁽¹⁾	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la rubrique <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Signifie qu'une panne importante au niveau du moteur peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.
CHECK ENGINE	Signale la présence d'une anomalie du moteur, le voyant d'anomalie du moteur s'allume également. Consultez un concessionnaire Can-Am agréé.
MAINTENANCE SOON	Entretien nécessaire, consulter un concessionnaire Can-Am agréé.
NO ECM COMMUNICATION	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur multifonctionnel et le module de commande du moteur (MCM). Voir un concessionnaire Can-Am agréé.

AVIS ⁽¹⁾ Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am agréé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses VTT Can-Am 2009 vendues par un concessionnaire BRP agréé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un concessionnaire BRP agréé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP agréé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Les composants reliés aux émissions qui sont inclus dans le tableau ci-dessous, qui sont installés sur des VTT Can-Am certifiés par l'EPA, et qui sont enregistrés aux États-Unis, sont couverts pour trente (30) mois consécutifs.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	450 EFI
CPA (capteur de position d'accélérateur)	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs d'essence	X
Joint d'étanchéité de culasse	X
Joint d'étanchéité du collecteur d'admission	X
CPAC (capteur de pression d'air du collecteur d'admission)	X
CPTAA (capteur de pression et de température d'air ambiant)	X
MCM (Module de commande du moteur)	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP agréé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP agréé;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable

au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2009 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le fabricant du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique

1451, boul. des Laurentides
 Vimont, Laval (Québec)
 H7M 2Y3
 Tél.: 450 975-1015
 Téléc.: 800 975-0025/450 975-0817
 Courriel: raytech@raytech.qc.ca
 Site Web: www.raytech.qc.ca
 Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée

5054, Saint-Georges
 Lévis (Québec)
 G6V 4P2
 Tél.: 418 835-9279
 Téléc.: 418 835-6681
 Courriel: naviclub@naviclub.com
 Site Web: www.naviclub.com

Votre VTT Can-Am 2009 peut avoir comme équipement original des pneus Carlisle[†] ou ITP[†]. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire agréé BRP de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard

Aiken, SC 29805

Information concernant la garantie:

aux É.-U. 1 800 260-7959

au Canada 1 800 265-6155

au Québec 1 877 997-4999

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP agréé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP agréé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire agréé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

VTT CAN-AM

Groupe support à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

† Carlisle et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quad Can-Am 2009 vendus par un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire agréé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM^{MC} 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses quads Can-Am année-modèle 2009 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP agréés («distributeurs/concessionnaires») dans les états membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire BRP agréé au moment de la livraison du quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire agréé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou de location.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am agréé;
- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP agréé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire agréé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télécopieur: + 41213187801

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am agréé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am agréé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE,** sauf sur de courtes distances à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors piste à un autre.
- **RESPECTEZ TOUJOURS LE CODE DE LA ROUTE** lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est 65 km/h (40 MPH).
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

219 701 180

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS 450 EFI X MX / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, DS 450 EFI X MX / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.